



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

Label Villes et Villages Fleuris

DOSSIER DE CANDIDATURE 2022





Joëlle JEGAT,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

La commune a décidé en 2021 de participer au label de qualité « Villes et Villages Fleuris » afin de valoriser ses actions dans le cadre de la qualité de vie, la protection de la biodiversité et les activités relationnelles entre les résidents et les touristes.

C'est donc la deuxième fois que nous sommes heureux d'accueillir votre comité pour une visite en cette fin d'été 2022. Notre élue à l'environnement Annick Lachaux Lucien-Brun ainsi que notre responsable des services techniques Yann Forgé vous accompagneront à travers notre ville et vous présenteront les projets réalisés, en cours et à venir de fleurissement, de création de nouveaux espaces arborés et de préservation des zones humides du parc de l'Aleu.

Comme toutes les communes impactées fortement par la sécheresse, nous développerons des actions afin d'anticiper ce problème dont la récurrence et l'intensité iront croissantes. Depuis le mois de juillet nous sommes en situation de crise sévère et plusieurs arrêtés préfectoraux successifs ont strictement interdit l'arrosage des espaces verts communaux. Les végétaux ont donc souffert et nous allons devoir en rendre compte devant nos administrés notamment en ce qui concerne les plantations de 50 arbres rue Jean Moulin qui ont été l'objet d'un gros investissement financier. Même si la dérogation obtenue, un peu tard, a permis un arrosage minimum, nous ne sommes pas sûrs que les arbres vont survivre à cet épisode de sécheresse.

Depuis 2021 vous remarquerez la volonté de notre équipe d'embellir la ville, de créer des trames vertes, de protéger le bien-être des arnolphiens malgré les difficultés croissantes que nous rencontrons tous. Nous avons à cœur de considérer la préservation de la nature et de notre environnement comme un enjeu majeur de notre siècle.

C'est pourquoi, nous souhaitons à ce comité la bienvenue sur notre commune. Nous souhaitons que Saint-Arnoult-en-Yvelines reste un poumon vert et nous espérons même pouvoir améliorer le fleurissement et les espaces arborés.

Merci à chacun des acteurs, comité, service technique, élue à l'environnement et à tous ceux qui par des petits gestes au quotidien contribuent à la préservation de notre belle ville.

Sommaire

1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Situation géographique	P.4
Histoire.....	P.6
Animation et Culture	P.10

2. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Motivation, objectifs	P.11
Nos partenaires.....	P.13

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Inscription au label « Villes et Villages fleuris »	P.14
---	------

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

Plantations d'arbres.....	P.16
Parc Arsonneau.....	P.18
Pré-étude sur la Coulée verte.....	P.18
Plan d'aménagement du Parc de l'Aleu.....	P.19
Aménagement floral de la ville.....	P.21

5. COMMUNICATION

Lutte contre les déchets polluants (Zéromégot).....	P.22
Lutte pour la propreté dans l'espace urbain (Déjections canines).....	P.23
Jardins partagés, grainothèque.....	P.24
Communications particulières.....	P.25
Magazine municipal.....	P.26

Présentation de la commune

Situation géographique

Bien située, Saint-Arnoult-en-Yvelines cumule les avantages d'une ville à la fois aux portes de Paris ainsi qu'en lisière de la Vallée de Chevreuse et de son parc naturel régional.

Idéalement desservie par l'autoroute A10, les gares SNCF de Rambouillet et de Dourdan, son accès est facilité par un réseau viarie de qualité. Le réseau de transport en commun reste quant à lui à être amélioré.

Saint-Arnoult-en-Yvelines comptait 6086 habitants au 1^{er} janvier 2015 et bénéficie d'une activité économique qui se concentre autour de deux zones d'activités et regroupe un grand nombre de PME/PMI.

La ville offre aussi à sa population des commerces de proximité (supermarchés, banques, agences immobilières, garages, etc.), ainsi qu'un marché dominical.

La vie quotidienne des Arnolphiens est grandement facilitée par la proximité de nombreux services publics, dont notamment un collège, quatre écoles, un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.





Une ville dynamique, culturelle, sportive et associative

Le dynamisme de Saint-Arnoult-en-Yvelines tient entre autre à celui de son tissu relationnel dense concentré autour d'une intense activité associative. Chacun peut y trouver une réponse à ses aspirations.

Un conservatoire communautaire enseigne aussi bien la musique que la danse et le théâtre. Une médiathèque municipale, une salle de spectacle et de cinéma de 392 places, ainsi qu'un complexe sportif participent à cet élan culturel et sportif.

De nombreuses manifestations ponctuent la vie des Arnolphiens parmi lesquelles :

- Le Salon d'art du Colombier (mars-avril)-
- La grande brocante (septembre)
- Les échanges avec les habitants de Freudenberg-am-Main en Allemagne sont nombreux depuis le jumelage célébré en 1993.
- Depuis mai 2004, un second jumelage nous lie à la commune portugaise de Terras-de-Bouro.

Saint-Arnoult-en-Yvelines est une ville verte, où il fait bon vivre. D'où que l'on vienne, il n'est que forêt et verdure pour souligner une richesse architecturale dont le point d'orgue est sans doute l'église prieurale du XII^e siècle.

Cet écrin naturel préservé est complété par une politique volontariste de la municipalité avec des espaces verts : le parc de l'Aleu et le parc Arsonneau et la création en 2021 d'un mail arboré face à la caserne de gendarmerie.





Histoire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Un site du néolithique : Comme l'ont prouvé de récentes fouilles, on découvrit, à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'un des rares sites d'Île de France, du néolithique final.

Une nécropole gallo-romaine : Ce territoire faisait partie de l'immense forêt d'Yveline. Il fut traversé par la Voie Romaine venant de Carnotum (Chartres) pour se diriger, d'une part vers Lutèce (Paris), d'autre part vers Châtre (Arpajon) et la Brie. Sur la rive gauche de la Rémarde, existait une nécropole gallo-romaine sur le coteau des Chatras, comme en témoigne un vase funéraire du III^e siècle, trouvé lors de fouilles en 1960. Le site était depuis fort longtemps habité par des peuplades dont nous avons retrouvé les outils : haches polies, pointes de silex, bi-faces.

Début de l'histoire en 535 : L'histoire de notre commune commence en 535 lorsque le convoi funèbre d'Arnoul venant de Reims, via Meaux, Gournay sur Marne, la Brie, la vallée de l'Orge, arriva non loin de l'actuelle Rochefort-en-Yvelines, au pied de la butte de Normont.



Arnoul était issu d'une famille franque de la région de Rethel dans les Ardennes ; il fut élevé à la cour de Reims et remarqué par Rémi. Le roi Clovis lui donna une de ses nièces en mariage, dénommée Scariberge. Il voyagea en tant qu'émissaire, de Rome à Constantinople, de Jérusalem à Ravenne ; il fut élu évêque intérimaire de Tours ; il reprit ses voyages vers Poitiers et l'Espagne où il combattit l'Arianisme. Étant revenu à Reims lors de la mort de Saint Rémi, il fut assassiné dans cette ville, rue du Barbâtre. Conformément à ses vœux, son épouse Scariberge décida d'acheminer son corps vers Tours où il avait été prélat ; c'est ce convoi funèbre qui



arriva en forêt d'Yveline vers 535, en cet endroit que l'on nomme Saint-Arnoult-en-Yvelines à la frontière des Carnutes et des Parisii.

N'ayant pas voulu payer le droit de péage, le chariot contenant la dépouille de l'évêque ne pût repartir. D'après la légende, la volonté divine se réalisait. Scariberge décida d'enterrer son mari sur place. L'église catholique le canonisa sous le nom de Saint Arnoul d'Yveline ; il devint le patron de l'Yveline.

Un prieuré : Un prieuré bénédictin, dépendant de l'abbaye de Saint Maur, fut construit sur le tombeau d'Arnoul qui, par la suite, devint la crypte de l'église actuelle. En 935, un moine indélicat vendit à Raoul de Crépy-en-Valois, une partie des reliques de Saint Arnoul et de son épouse. Ce seigneur créa, au nord de Paris, la grande Abbaye clunienne de « Saint Arnould » (sic).



On garda jalousement dans notre commune, les restes du corps du Saint et de Scariberge, conservés dans un reliquaire situé dans la chapelle du bas-côté nord de l'église.

Le culte de Saint Arnoul : Au retour de la 1^{re} croisade, Guy-le-Rouge, seigneur de Rochefort, dont dépendait Saint-Arnoult-en-Yvelines, célébra le culte d'Arnoul et le propagea tout autour de Paris, dans la Brie, dans le Beauvaisis, dans le Pays Chartrais jusqu'à Vendôme et en Normandie. Les successeurs des Rochefort, les Comtes de Montfort, poursuivirent l'œuvre de Guy-le-Rouge.

En 1649, un autre seigneur de Saint-Arnoult, Jean de la Chaize de Pontbriand, souhaita que son cœur soit enchâssé dans le mur du collatéral nord de l'église. On ne le retrouva qu'en 1972, lors de travaux de ravalement.

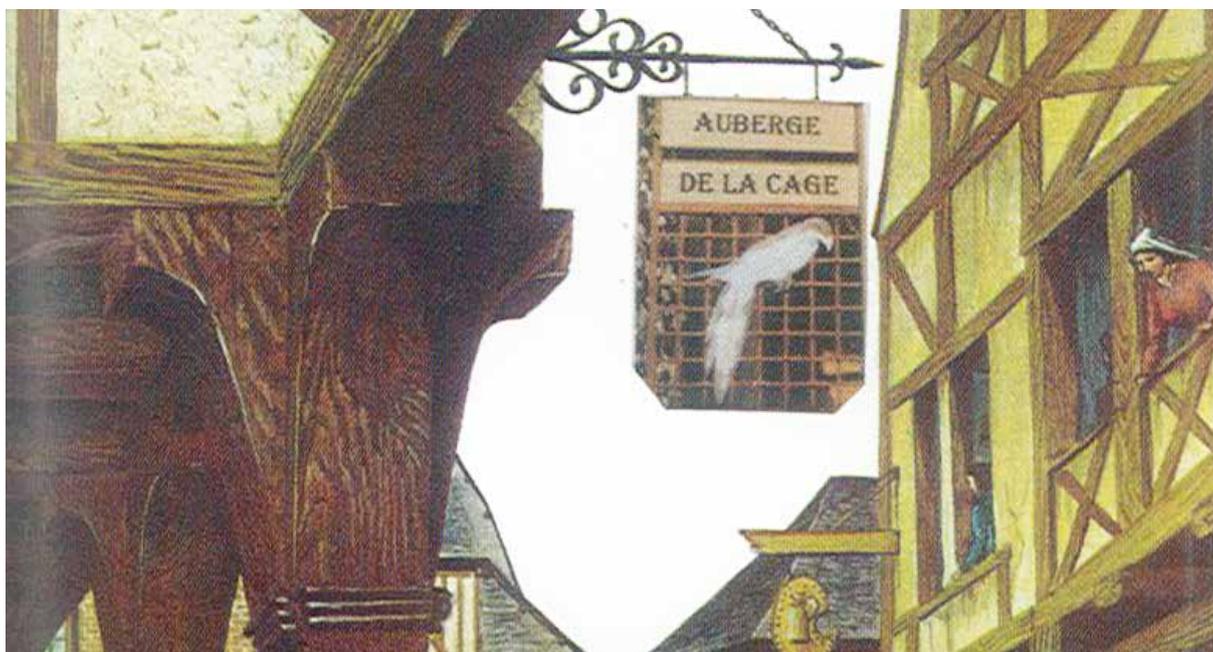




Développement du Moyen Âge au XVII^e siècle : Du fait du culte voué à Saint Arnoul, la commune, située sur les voies des pèlerinages de Saint-Martin-de-Tours et de Saint-Jacques-de-Compostelle, se développa. Elle comptait à la fin du Moyen Âge, 1500 habitants. Des rues et ruelles aux noms évocateurs : rues des Bouchers, du Martroy, des Prêtres, des Papegauts, de la Truie qui File, de la Cage, du Dauphin Couronné... rappellent la disposition du village et sa vie au Moyen-Âge. Les auberges florissaient de part et d'autre de la Grande Rue. On en dénombrait, à la fin du XVII^e siècle plus de 60. Devant l'extension de la cité, en 1498, Louis XII autorisa un marché aux grains et une foire devant la léproserie (stade actuel) et François I^{er} permit aux habitants, en 1545, de s'entourer de murailles aux 5 portes.



Un séjour pour des princes et des rois : De nombreux Princes et Rois séjournèrent à Saint-Arnoul : Marie de Médicis, Philippe le Hardi, le Grand Condé, Henri IV, François I^{er}, Louis XIII, Louis XIV, Louis XVI, Napoléon I^{er}. Les Rohan rachetèrent la Seigneurie de Saint-Arnoul aux évêques de Paris en 1702 et propagèrent le culte de Saint Arnoul en Bretagne (Noyal-Pontivy). À la Révolution, Saint-Arnoul fut débaptisé pour s'appeler Montagne-sur-Rémarde. Des habitants ayant caché les reliques de Saint Arnoul et de Sainte Scariberge, furent emprisonnés à la prison des Récollets de Versailles. Après une pétition, ils furent relâchés et les révolutionnaires acceptèrent de contresigner le procès-verbal de reconnaissance des reliques, daté de 1796. Un personnage étonnant, Naundorff, se prétendant Louis XVII, habita la commune entre 1833 et 1836. Il y fit sa communion et revendiqua ses droits à la Couronne de France.





Un chef-lieu de canton au siècle dernier : En 1930, l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Chartres par Saint-Arnoult et Gallardon, fut inaugurée lors d'un grand défilé sur la place du marché mais ne fut jamais achevée. La municipalité, depuis la Révolution, avait toujours souhaité devenir chef-lieu de canton. Ce ne fut qu'en 1966 que son vœu fut exaucé.

Aragon : En 1951, le poète Aragon et son épouse Elsa Triolet décidèrent de se retirer dans l'un des 7 moulins à eau qui s'échelonnaient le long de la Rémarde : à savoir, 3 en amont (Villeneuve, La Planche, le Mesnil), 3 en aval (Nuisement, Trévois et Neuf) et 1 intra-muros (le Soufflet). Ils sont d'ailleurs enterrés, selon leur vœu, dans le parc du moulin de Villeneuve.



Le XXI^e siècle : Le vieux péage des Carnutes qui a stoppé, en 535, le convoi funèbre d'Arnoul, a curieusement survécu au XXI^e siècle, dans le péage autoroutier de Saint-Arnoult-en-Yvelines, le plus grand d'Europe. Saint-Arnoult, ancienne cité médiévale, a préservé son environnement dans l'écrin de verdure de la forêt d'Yveline. Centre culturel, Saint-Arnoult-en-Yvelines possède un Musée Municipal des Arts et Traditions Populaires, animé par la Société Historique, un musée Aragon et Elsa Triolet (www.maison-triolet-aragon.com/), un conservatoire de musique, une médiathèque et surtout une église exceptionnelle, classée monument historique, répertoriée dans les dix premiers monuments chrétiens d'Île-de-France, construite sur le tombeau de Saint Arnoul, Patron de l'Yveline. Située sur la route des écrivains, c'est aussi une ville touristique, avec ses promenades, son parc, son plan d'eau et ses installations sportives.





Animation et Culture

Vivre à Saint-Arnoult-en-Yvelines, c'est aussi profiter d'un agenda culturel de qualité ouvert à tous les publics. Tout au long de l'année, les rendez-vous artistiques et culturels se succèdent. Dotée d'équipements culturels dont le rayonnement dépasse largement le territoire communal, avec notamment sa salle de spectacle/cinéma Le Cratère qui peut accueillir 392 spectateurs, la commune offre un cadre de vie exceptionnel et dynamique dans le sud des Yvelines. Avec près de 50 associations sportives et culturelles, Saint-Arnoult-en-Yvelines est une ville dynamique.

Le service municipal Animation-Culture devient un pôle de référence et propose une offre diversifiée et de qualité :

- spectacles, expositions, films,
- conférences,
- visites en direction des publics les plus divers : petite enfance, jeunesse, adultes, seniors...

Nos Missions :

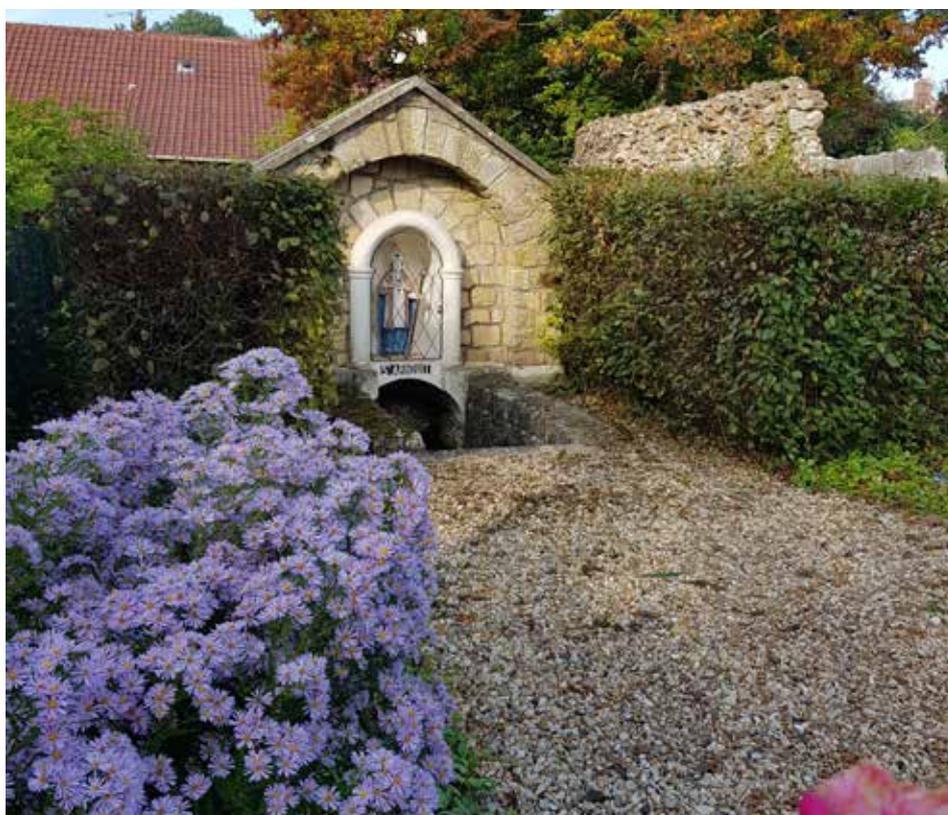
- Développer l'offre culturelle
- Démocratiser l'accès à la culture et développer les pratiques artistiques
- Valoriser et promouvoir différentes expressions culturelles
- Participer au dynamisme du territoire et à son attractivité
- Préserver le patrimoine bâti



Présentation de la démarche environnementale

Motivation, objectifs

La démarche environnementale est une nécessité définissant un plan d'actions pour donner de la cohérence à nos initiatives, aujourd'hui et demain. Il nous faut tenir compte des principes de prévention, de précaution, d'intégration et de participation du public.



Des préoccupations multiples doivent être prises en compte le plus en amont possible dans l'élaboration d'un projet quel qu'il soit : population, santé humaine, biodiversité, terre, sol, eau, air, climat, patrimoine culturel et paysager. Si ce programme est vaste, il se heurte également aux défis de ce nouveau siècle de changements climatiques constatés dans des villes aujourd'hui inadaptées par leur structure et leur environnement. De nouveaux concepts voient le jour dans l'architecture, les réseaux, la gestion des espaces urbains à reverdir par exemple. La transformation sociétale est en cours et doit s'accompagner d'un changement profond des perceptions et de l'acceptation d'une ville plus « nature ».

La commune a décidé en 2021 de participer au label de qualité « villes et villages fleuris » afin de valoriser ses actions dans le cadre de la qualité de vie, la protection de la biodiversité et les activités relationnelles





entre les résidents et les touristes. L'équipe municipale a à cœur de faire collaborer les Arnolphiens à des actions de partage et de connaissance. Des activités sont proposées à travers les associations (jardins partagés, grainothèque, vignoble) ou des actions propres à l'équipe (sorties, livrets, dons de plantes, pages environnement sur le journal communal). Depuis 2021, nous nous sommes penchés sur des dossiers abandonnés, comme le parc de l'Aleu pour lequel un programme de réhabilitation a été élaboré mais aussi la création à l'automne 2021 d'un îlot de fraîcheur proche du centre-ville et l'amélioration des espaces floraux. D'autres projets sont en cours d'étude, à plus ou moins long terme, comme les abords de la future maison médicale, l'organisation de la coulée verte traversant la ville, pour ne citer que les plus avancés.



Nos partenaires

Nos agents des services techniques



Les agents des services techniques entourés de madame le Maire Joëlle Jégat et de notre DST Hugo Héry : Sossako Mamadou, Florian Fernandes, Teddy Jardin, Stéphane Maillard, Benjamin Esquinazi, Enzo Modesto, Christophe Ceustermans, Jean-Marc Forgé, Yann Forgé, Régis Legros, Marc Eveno, Thierry Mary.

Nos partenaires sont de différentes origines : Villes et Villages Fleuris, Conseil départemental, Conseil régional, ONF, PNR, GEMAPI, Rambouillet territoires...). Ils nous permettent d'optimiser l'étude de nos projets et en assurent en parti leur financement. Nous avons dû faire face cette année à des interventions de réparation, de rénovation, de mise aux normes d'ampleur (église, Moulin Neuf, écoles, maison médicale...) qui ne seront pas soldées cette année voire durant le mandat...



Animation et promotion de la démarche

Inscription au label « Villes et Villages fleuris »

Premier accueil du groupe le 17 juin 2021 pour une demi-journée de présentation de la ville



Collaboration avisée : Le label départemental « Villes et Villages Fleuris » s'adresse aux communes souhaitant valoriser leur environnement et ainsi améliorer le cadre de vie de leurs habitants.

Notre commune, ayant fait le choix de s'engager dans une démarche de gestion durable de ses espaces publics et d'amélioration du cadre de vie, a sollicité son inscription au label « Villes et Villages Fleuris ». Bien au-delà de la volonté de décrocher une nouvelle distinction, cette démarche vise à obtenir un nouvel outil d'aide et de conseils en matière d'aménagement de nos espaces verts, dans le respect de l'identité du territoire. Une première rencontre avec le jury-expert s'est déroulée le 17 juin 2021.

Annick Lachaux Lucien-Brun, adjointe à l'environnement, au fleurissement et à l'écologie, le directeur des services techniques et le responsable des espaces verts ont présenté la ville, sa stratégie d'aménagement et de gestion des espaces publics sans omettre les difficultés rencontrées. Les entrées de la commune, ses espaces verts ainsi que le centre-ville ont donné lieu à des remarques, observations et conseils par les membres du jury.

Nos points forts : ce sont essentiellement les parcs Arsonneau et de l'Aleu. Ce dernier ayant particulièrement intéressé le jury par sa gestion en faveur de la protection des berges et de la biodiversité prairiale.





Les entrées de ville, les ronds-points, le fleurissement en ville et bien d'autres sites sont à réhabiliter (cimetière, parvis et abords de l'église...). Les projets annoncés par l'équipe municipale ont fortement intéressé le jury départemental constitué de professionnels chevronnés et passionnés.

Le travail est immense et les conseils qui nous seront prodigués se révéleront d'une grande utilité pour notre futur.

Pour bien valoriser notre ville le concours de tous est bienvenu. Chaque Arnolphiens est invité à contribuer à la propreté et au fleurissement de sa rue et de son quartier. Le partage d'idées et les actions collectives sont nécessaires pour avancer ensemble afin d'améliorer notre cadre de vie.

Nous avons également suivi et participé à une journée de formation cet automne (adjointe à l'environnement et un personnel Espaces verts de la commune) animée par Alain Divo. Cette expérience enrichissante sera à renouveler.



Gestion environnementale des espaces verts

Zoom sur quelques actions initiées depuis mai 2021 avec une ligne de conduite : améliorer le bien-être des Arnolphiens et protéger notre biodiversité locale.

Plantations d'arbres

Les 20 robiniers de la rue Jean Moulin dont l'état sanitaire a nécessité un abattage ont laissé place à une cinquantaine de nouveaux arbres plantés par les services techniques de la mairie en novembre 2021. Les arbres de qualité ont été choisis en fonction du site avec le concours et les conseils de la pépinière Thuilleaux (Chevreuse) spécialiste de la production des grands arbres dans les Yvelines. Tous sont caractérisés par leur intérêt esthétique, une floraison généreuse et une fructification intéressante pour nombre d'espèces animales en particulier les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

Ils ont des noms à rallonge... Retrouvez-les sur le catalogue Thuilleaux, ainsi que leurs principales caractéristiques

SITE LIEN : www.thuilleaux.com/achat/index.php

18 MALUS

13 PRUNUS

8 AESCULUS carnea Briotii

5 PYRUS

5 SORBUS





- Un alignement d'arbres, pommiers et marronniers à fleurs rouges, agrémenté de genêts a pris place le long de la rue Jean-Moulin
- Les surfaces en herbe sont plantées d'essences variées
- Un passage médian a été préservé en vue d'une future voie douce dont le projet est à l'étude
- Des haies à floraison variée seront installées le long des murs du site des gendarmes et des pompiers au cours de l'année 2022

Sur toute cette surface le stationnement des véhicules ne sera plus accepté afin que les Arnolphiens puissent bénéficier d'un espace de détente et de promenade proche du centre ville, qui sera amélioré au cours du temps. Des bancs ont pris place sur ce périmètre.

Action en faveur des pollinisateurs et oiseaux ainsi que de la petite faune locale :

- Remise en pelouse et installation d'un périmètre de tonte tardive pour favoriser la floraison de l'Orchis bouc
- Plan de suivi des arbres (arrosages, surveillance, entretien)
- Mise en place de bancs





Parc Arsonneau

Ce parc est situé au cœur de la ville. Il accueille beaucoup de visiteurs ainsi que des parents avec enfants venant profiter d'une aire de jeux. Afin de faire écran à la route départementale, une haie variée florifère a été plantée en 2021. Des bulbes de narcisses ont pris place sur la butte devant la salle du Colombier. Au printemps nous avons tous profité d'une explosion de couleurs.



Pré-étude sur la Coulée verte

La Coulée verte fait partie d'un projet global notamment une voie douce voire cyclable reliant le centre-ville au collège et écoles en passant par la future maison médicale.

La mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines souhaite entreprendre l'aménagement paysager de l'ancienne voie ferrée, afin de s'inscrire dans la Coulée verte reliant Paris à Chartres. Avant d'entreprendre toute démarche de travaux, nous souhaitons identifier les problématiques et enjeux liés au site, faire le point sur le patrimoine arboré existant, les éléments nécessitant d'être conservés et rénovés, le tout avec le concours du CAUE. L'objectif est d'aboutir à un schéma directeur global permettant de cer-





ner les enveloppes budgétaires et de découper éventuellement les travaux en tranches successives pertinentes. Le PNR a préconisé une ligne directrice lors de la visite de plusieurs de ses agents.

Recommandation : Conservation de l'aspect forestier de la partie « terrain de basket-collège » avec la préservation d'une lisière étagée (arbres, buissons et ourlet herbeux).

Plan d'aménagement du Parc de l'Aleu

Le parc fut dessiné par Adolphe Alphand au XIX^e siècle et possède un patrimoine vert exotique et indigène remarquable. Il est parcouru par la Rémarde et présente différents plans d'eau.



Il est bordé au Nord par le complexe sportif, il représente un lieu de passage du sentier GR 655 « Chemin de Saint-Jacques de Compostelle ».

Très fréquenté par un public diversifié, adulte et enfant, il accueille poussettes et fauteuils roulants sur un cheminement hétérogène et en mauvais état.

Des améliorations sont à prévoir tout en respectant l'esprit de ce parc dessiné par Alphand et sa diversité écologique en tant que zone humide.

Ce qui est prévu :

- Remplacer les arbres morts, planter des essences locales, insérer des buissons florifères
- Préserver l'étang qui voit son niveau baisser : réparations du moine, profilage de certaines berges, végétalisation des berges
- Réfection des 2 ponts





- Un parcours accessible pour tous y compris aux personnes à mobilité réduite : créer des places de parking PMR, réhabiliter les cheminements en mauvais état
- Poursuivre les efforts en faveur de la biodiversité : enrichir les zones refuges, installer un îlot végétal sur l'étang
- Remplacement des mobiliers, création d'un jeu fermé pour petits et d'un ponton sur l'étang
- Un véritable parcours pédagogique connecté (histoire et biodiversité du parc) et 5 panneaux d'entrée avec consignes



Des actions ont déjà été entreprises en interne :

- Mise en place de la protection des ripisylves en concertation avec les gardes-rivières
- Mise en place de zones protégées de tonte tardive ou non tonte en faveur de la biodiversité
- Achat et pose de tables pique-nique et bancs
- Abattage d'une partie des noyers du Caucase (espèce invasive) et plantations par bouturage de saules
- Lutte contre la Renouée du Japon (espèce invasive)
- Pose de dix nichoirs à mésanges
- Pose de deux hôtels à insectes fabriqués par un Arnolphiien
- Achat et pose de bancs et tables et de poubelles
- Suivi et entretien de la Rémarde avec les gardes-rivières (GEMAPI)
- Recherche de la cause de non-fonctionnement de la cascade
- Petit livret « au fil de l'eau »

Élaboration du plan de réhabilitation du Parc de l'Aleu. Collaborateurs : Conseil départemental, Conseil régional, PNR, Plantago, Gardes-rivières, GEMAPI. Étude, phasage sur 4 années.





Aménagement floral de la ville

En 2021 les espaces verts de la ville dégradés ont été pris en compte par l'équipe municipale en tant qu'une des priorités.

« Zéro pesticide », choisir des essences capables de résister aux problèmes engendrés par le dérèglement climatique (température, pluviosité, maladies émergentes, espèces envahissantes...), favoriser la biodiversité locale, économiser du temps de travail pour les acteurs de l'entretien des espaces verts : voilà les grands axes qui prévalent pour l'aménagement floral de la ville.



Nous avons choisi :

- Achat et plantations de vivaces pour densifier les espaces floraux de la ville (2021 et 2022)
- Pose de suspensions en mai 2022 bénéficiant du système d'arrosage automatique déjà installé pour le centre-ville, qui est traversé par la route départementale
- Pour les parterres nous préférons mettre en place des végétaux pérennes et non gourmands en eau, pouvant supporter les périodes de sécheresse estivales. Néanmoins, des suspensions seront placées afin d'égayer le centre-ville plutôt d'aspect minéral
- Les balconnières placées au Parc Arsonneau l'an dernier ne seront pas remises par suite du vandalisme constaté l'été dernier
- Les graines « pied de murs » offertes par Villes et Villages Fleuris ont été semées par le service des espaces verts dans la sente des Amorteaux
- Une demande aux commerçants a été faite afin de les inciter au fleurissement de leur devanture (avril 2022)

Plusieurs ronds-points ont grand besoin d'être réhabilités, une étude en interne a été réalisée pour deux d'entre eux. Nous espérons une aide de la part des spécialistes de l'aménagement urbain de Villes et Villages Fleuris.



Communication

Lutte contre les déchets polluants Zéromégot

Travail en cours pour lutter contre les déchets et en particulier les mégots jetés à terre. Une information a été proposée aux commerçants de la ville.

Par sa nocivité et sa petite taille le mégot jeté au sol est considéré comme un déchet dangereux qui, un jour ou l'autre, finira dans notre bassin hydraulique : égouts, rivières, mers...

On estime que 4 000 substances nocives pour l'homme, la faune et la flore sont relâchées par le mégot, lui-même essentiellement composé de matières plastiques... Sa petite taille rend sa collecte impossible par le personnel des services techniques déjà bien occupé à ramasser les déchets de toute sorte.

La mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines a mis en place des cendriers dans divers endroits de la commune : sur la façade du gymnase, de la salle des fêtes Le Colombier, du cinéma, du bureau de police municipale, à la mairie et à son parking.

Une communication dédiée a été proposée aux commerçants : "J'écrase mon mégot dans le cendrier". La mairie sollicite votre collaboration en vous incitant à proposer devant vos portes le "POT DE TERRE OU POT DE FER" rempli de sable afin de permettre aux usagers d'y éteindre leur cigarette, un mégot que vous n'aurez pas à ramasser sur votre trottoir. (Merci d'ailleurs à tous ceux qui prennent soin de leur trottoir et du caniveau).

Une affiche plastifiée pourra vous être fournie par la mairie.



STOP !

**NE LES
JETEZ PLUS
N'IMPORTE
OÙ !**

**VOTRE COMMERÇANT
MET CÉ POT
À VOTRE DISPOSITION
POUR Y ÉTEINDRE
VOS CIGARETTES.**

 Saint-Arnoult
en Yvelines

Faisons preuve de civisme.
Un mégot met une dizaine d'années à se décomposer...

Lutte pour la propreté de l'espace urbain

Les déjections canines



**EN ATTENDANT
QU'IL EN SOIT
CAPABLE...**

**Amende
encourue
68€
Article R633-6 du code pénal**

**...C'EST À VOUS
DE RAMASSER !**

GARDONS NOTRE VILLE PROPRE



Jardins partagés, grainothèque

- Plusieurs actions ont été menées en faveur des jardins partagés et de la grainothèque :
- Publicités régulières dans l'Éclair pour les jardins partagés, aide de la part des agents du CTM et achat de matériel (paillage, terreau, végétaux)
- Mise en place de dons de plantes en faveur des jardins partagés par l'intermédiaire du CTM
- Animations lors de manifestations (Elsa Triolet, grainothèque...)
- Grainothèque



**Prenez-en
de la graine !**

DÉPOSEZ ET PRENEZ GRATUITEMENT LES GRAINES QUI VOUS PLAISENT



Dès le
12
mars
2022

Découvrez la
grainothèque
de la Médiathèque

AVEC LES JARDINS PARTAGÉS



Communications particulières

Informé par le biais du journal municipal, d'affiches et d'actions ciblées est une des clés parmi les plus importantes pour sensibiliser l'opinion publique sur les sujets environnementaux.

Deux petits livrets sans prétention sont en ligne afin d'inciter les Arnolphiens à simplement regarder et s'intéresser au patrimoine écologique proche.

- Livret en ligne « Au fil de l'eau » avec le concours des gardes-rivières
- Livret en ligne « Oiseaux » en relation avec le comptage des oiseaux du jardin (janvier 2022 avec MNHN et LPO)
- Sortie ornithologique le 21 mai 2022 au parc de l'Aleu.

Balade au fil de l'eau...



Nous sommes au mois de juin, le bon moment pour faire une petite balade le long de la Rémarde...



Oiseaux des champs, des forêts et des villes

Zoom sur quelques espèces observées souvent ou occasionnellement dans nos parcs et jardins arnolphiens.



Articles environnement sur le journal municipal l'Éclair

Des articles publiés informent sur des sujets d'actualité et invitent à prendre part aux actions participatives locales mais également nationales (Vigie nature oiseaux des jardins, sauvages de ma rue...),

Sujet piquant : la chenille processionnaire !



Elle en fait son festin.

Le mélange charbonnière est friand de la chenille processionnaire. Mais elle est bien la seule. Pour tenter de limiter l'expansion de cette chenille, des mesures s'imposent.



Outre le fait qu'elle affaiblit pins et chênes dont elle mange épinettes et feuilles, la chenille processionnaire, état larvaire de papillons de nuit, présente le désagrément d'être dotée de poils urticants nocifs tant pour l'homme que pour les animaux domestiques et d'élevage. En ville, réduire sa prolifération est une obligation encadrée par un arrêté municipal.

D'où vient-elle ?
Frileuse, il y a 30 ans encore la chenille processionnaire ne dépassait pas la frontière imposée par la Loire. Depuis, le réchauffement climatique, le transport de terre dans laquelle

Quels dégâts ?
Avec moins de feuilles et d'épinettes, les arbres voient leur photosynthèse diminuée, ce qui se traduit par une perte de croissance, un affaiblissement et une plus grande sensibilité aux maladies et à des climatiques, notamment la sécheresse. Dans les cas d'infestation massive, l'arbre meurt.

Quels dangers ?
Les poils de la chenille possèdent des propriétés urticantes pendant plusieurs années. Vivante ou morte, ainsi que les nids même anciens sont de véritables vecteurs potentiels de troubles parfois graves : choc anaphylactique, œdèmes, irritations et démangeaisons dans les cas les plus fréquents, voire des réactions allergiques plus sérieuses chez les personnes sensibles nécessitant l'intervention d'un médecin pour l'homme et d'un vétérinaire pour un animal.

Comment lutter ?
Faute de soleil en forêt, la processionnaire est plus courante en ville dans les parcs et jardins.

Un arrêté municipal invite propriétaires et locataires à prendre les mesures nécessaires pour éradiquer les colonies de chenilles localisées dans les pins et chênes situés sur leur propriété.

- Le piège permet de capter les chenilles lors de leur descente de l'arbre, avant qu'elles ne s'enterrent dans le sol.
- Le piège à phéromone afin de capturer le papillon de la chenille processionnaire avant qu'il ne pondre dans l'arbre.
- Des préparations à base de *Bacillus thuringiensis* disponible en commerce peut être pulvérisé sur les feuilles et épinettes contre les jeunes chenilles.
- Moyennant un matériel de protection, les nids peuvent être enlevés et incinérés.

Des professionnels proposent également leur service.

Une alliée du jardin
Une famille de mélanges charbonnières consomme 500 chenilles par jour. Construisez leur un nichoir à l'abri des vents dominants.

Attention
Toutes les chenilles ne sont pas des processionnaires. Ne vous trompez pas de cible !



La chenille et l'adulte du Machaon, à ne pas confondre. De nombreuses espèces de papillons sont protégées.

Retrouvez les consignes pour lutter contre le fléau à l'adresse : chenilles.say78.fr

« Le front des chenilles processionnaires progresse chaque année de 5km vers le Nord. »

s'enfouit la chenille avant d'en sortir papillon et le transport d'arbres font progresser le front de la chenille de l'ordre de 5 km/an, au point d'être bien présente aujourd'hui en Ile-de-France.

Le parc de l'Aleu, un poumon de verdure à préserver.



En harmonie avec la nature.
La nature est essentielle au bien-être de tous. La préserver et l'entretenir doit être au cœur des préoccupations de chacun. La municipalité veille à l'entretien du parc de l'Aleu et au respect de sa biodiversité.



Nous devons l'aménagement du parc de l'Aleu tel que nous le connaissons aujourd'hui à un certain Monsieur Sicre, pharmacien parisien, propriétaire des lieux jusqu'en 1934. Il est à l'origine de la plantation des arbres les plus anciens, des essences exotiques bien souvent, ainsi que du creusement des fossés dans lesquels il faisait macérer des feuilles de frênes destinées à l'élaboration de potions. En 1971, la mairie en acquiert plus de 6 hectares pour le franc symbolique. Aujourd'hui, le parc municipal de l'Aleu s'étend sur 7 700 m². Sa gestion est assurée par le service des espaces verts. Les agents

veillent à préserver les lieux pour en faire un endroit reposant pour les familles, en total respect du bien-être de la faune et de la flore, en excluant notamment les produits phytosanitaires. Des aménagements sont également en cours. D'autres suivront.



Conforter les berges
Pour éviter l'érosion des berges, des plantes bien spécifiques à base de joncs et d'iris ont récemment été mises en place sur certains bras de la Rémarde présents dans le parc.

Préserver le biotope
Pour permettre aux promeneurs de se déplacer sans encombre tout en préservant l'habitat et lieu de reproduction des insectes, reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères, la tonne n'est pas systématique. La végétation fragile des berges est préservée ainsi que certaines zones de prairie à l'intérieur du parc permettant aux végétaux de fleurir, grainer et devenir attractants pour les



insectes pollinisateurs et les oiseaux en particulier.

Remise à flot du plan d'eau
Le discret batardou du plan d'eau montre des signes évidents de vieillissement, le rendant moins étanche. Cela explique son niveau bas actuel. La commune va donc procéder à son changement. Pêcheurs, poissons, oies et canards retrouveront ainsi tout



leur aise, au point même que le passage à gué sera de nouveau en eau. Pieds mouillés garantis ! Des « bouées de végétation » seront également plantées à divers endroits de la berge.

Du nouveau mobilier
S'asseoir et marquer une pause pour contempler la nature ou tout simplement pique-niquer sera bientôt facilité par le renouvellement du mobilier. Tables, chaises et bancs vont bénéficier d'une remise à neuf.

Des ponts rénovés
Les deux ponts enjambant la Rémarde vont voir leur plancher changé et leurs rampes repeintes.

Ce n'est pas fini...
Prochaimement, avec l'aide des deux gards-rivières, un relevé de la biodiversité de la Rémarde sera effectué. Nous vous communiquerons le contenu de cet inventaire.

D'où le Parc de l'Aleu tire-t-il son nom ?

Aleu ou Aleu est un nom germanique : 'Al' ou 'Al' signifiant Tout et 'EN' signifiant Bien.
On retrouve ce terme dans la loi salique, codée élaborée entre le IV^e et le VI^e siècles pour les peuples des Francs dont Clovis, l'onde par alliance d'Arnoul, fut l'un des premiers rois. Les Francs se sont installés sur des ruines gallo-romaines, échappant à la destruction féodale des terres et des personnes. En droit féodal, l'Aleu était le domaine héréditaire conservé en toute propriété libre et franc de toute redevance.

« Villes et villages fleuris », un label en faveur du cadre de vie.



Collaboration avisée.
Le label départemental « villes et villages fleuris » s'adresse aux communes souhaitant valoriser leur environnement et ainsi améliorer le cadre de vie de ses habitants.



Notre commune, ayant fait le choix de s'engager dans une démarche de gestion durable de ses espaces publics et d'amélioration du cadre de vie, a sollicité son inscription au label « Villes et villages fleuris ». Bien au-delà de la volonté de décrocher une nouvelle distinction, cette démarche vise à obtenir un nouvel outil d'aide et de conseils en matière d'aménagement de nos espaces verts, dans le respect de l'identité du territoire.

Une première rencontre avec le jury-expert s'est déroulée le 17 juin 2021. Annick Lachaux

Lucien-Brun, adjointe à l'Environnement, au fleurissement et à l'écologie, le directeur des services techniques et le responsable des espaces verts ont présenté la ville, sa stratégie d'aménagement et de gestion des espaces publics sans omettre les difficultés rencontrées. Les entrées de la commune, ses espaces verts ainsi que le centre-ville ont donné lieu à des remarques, observations et conseils par les membres du jury.

Nos points forts
Ce sont essentiellement les parcs Arsonneau et de l'Aléu. Ce dernier ayant particulièrement intéressé

le jury par sa gestion en faveur de la protection des berges et de la biodiversité prairiale. Il servira d'ailleurs prochainement de support à une visite organisée par le Comité départemental des Yvelines de « Villes et villages fleuris ».

Autre point fort, la gestion du rond-point rue du Port-Épic avec la plantation d'arbres effectuée par le passé par les habitants, ainsi que la préservation des graminées et autres espèces sauvages en son centre.

Nos points faibles
Les entrées de ville, les ronds-points, le fleurissement en ville



Le parc de l'Aléu invite à la promenade, tout en préservant la biodiversité. Les berges restent des refuges pour la flore et la faune, à l'image des surfaces du parc non tondues.



Le rond-point rue du Port-Épic questionne avec sa surface sauvage. Dans ce cercle d'herbes hautes, la faune y trouve gîte et couvert.

et bien d'autres sites à réhabiliter (cimetières, parvis et abords de l'église...). Les projets annoncés par l'équipe municipale ont fortement intéressé le jury départemental constitué de professionnels chevronnés et passionnés. Le travail est immense et les conseils qui nous seront prodigués se révéleront d'une grande utilité pour notre futur.

Une grille d'évaluation a été présentée pour l'obtention d'un premier label. Cet outil d'accompagnement, articulé autour de 60 critères, permettra à la commune de piloter les différentes actions en faveur du cadre de vie. Ainsi la motivation,

la stratégie d'aménagement paysager, le fleurissement, les modes de gestion en faveur de la biodiversité, du patrimoine bâti et les actions d'animations représentent autant d'axes de travail pour notre commune. Four bien valoriser notre ville le concours de tous est bienvenu. Chaque Amolpionien est invité à contribuer à la propreté et au fleurissement de sa rue et de son quartier. Le partage d'idées et les actions collectives sont nécessaires pour avancer ensemble afin d'améliorer notre cadre de vie.



Le fil de la Rémarde regorge de biodiversité
Aurélie Ferris, garde rivière à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, Annick Lachaux Lucien-Brun, et le Pr Philippe Keith du Muséum national d'histoire naturelle ont effectué un relevé des espèces végétales et animales visibles par tous, le long de la Rémarde, en parcourant la sente des Amorceaux puis le parc de l'Aléu. « Nous avons relevé sur notre passage 27 espèces végétales et animales différentes, de la libellule au goujon en passant par l'iris des marais au millegarthus perfore », résume notre adjointe au maire. Ce premier recensement pourrait servir d'appui à une balade en famille à la découverte de cette richesse naturelle à préserver. Retrouvez cet inventaire à télécharger sur le site internet de la commune à la rubrique Cadre de vie > Environnement > Balade au fil de l'eau

www.saintarnoultenyvelines.fr

www.saintarnoultenyvelines.fr

Gestion des berges : l'entretien de la ripisylve.



L'eau, source de vie.

Pour que la rivière puisse suivre son lit, il convient pour le riverain d'y apporter toute son attention. Explications.



Sur les parcelles privées il est du devoir du ou des propriétaires de veiller au bon fonctionnement de la rivière : en particulier du bon état écologique de la ripisylve.

L'entretien de la ripisylve
La ripisylve correspond à la végétation qui se développe naturellement sur les berges des cours d'eau. C'est une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Selon l'article 1 de la Loi sur l'eau du 31 décembre 2006, « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »



Ripisylve à l'Aléu - Releve des prés



Ripisylve à l'Aléu - Releve des prés



Ripisylve à l'Aléu - Releve des prés

chacun d'eux possède la moitié du lit, suivant une ligne virtuelle tracée au milieu des cours d'eau, sauf prescription contraire.

Public ou privé : qui entretient ?
Il est de la compétence GEMAPI (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de répondre à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire. Les deux gardes-rivières de Rambouillet Territoires ont pour mission de surveiller les cours d'eau et leur évolution : qualité et propriété de l'eau, état du lit, des berges. Ils informent les représentants des communes de l'eau et de la pêche des problèmes ou infractions constatés. Ils assurent l'entretien sur les parcelles publiques, ils conseillent et accompagnent les riverains.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. »

À qui appartient la rivière ?
Le lit mineur de la rivière appartient au propriétaire riverain. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents,



Quel rôle joue la ripisylve ?

Ce cordon végétal représenté par l'ensemble des formations bosquées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives, s'étend sur une largeur de quelques mètres à une dizaine de mètres et joue différents rôles :

- Apporte un ombrage qui régule la température de l'eau et la végétation des cours d'eau
- Stabilise les sols, par les systèmes racinaires
- Protège les berges de l'érosion et les terres adjacentes
- Atténue la puissance des crues formant des obstacles souples
- Favorise le ruissellement et le lessivage des sols
- Contribue à réduire les pollutions agricoles comme la présence de nitrates
- Joue le rôle de milieu tampon entre le cours d'eau et l'activité humaine
- Protège et abrite les auxiliaires pour les cultures
- Offre des espaces de vie variés pour de nombreux animaux : insectes, oiseaux ou mammifères
- Représente un « couloir vert et bleu » pour permettre les déplacements de toutes les espèces
- Préserve et embellit le paysage local

Les bons principes de gestion

Les opérations d'entretien de la végétation doivent respecter les cycles biologiques. Les interventions sur la ripisylve n'ont jamais lieu entre avril et août et respectent les périodes de reproduction de la faune piscicole.

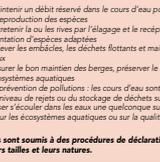
- Labourage ciblé des sujets posant de réels problèmes, vieillissants, morts, pouvant constituer une entrave à l'écoulement, espèces non adaptées.
- L'élagage des arbres et arbrutes ainsi que le recépage afin de rajouter la végétation en place : couper tout ou partie des rejets provenant d'une souche tout en assurant la pérennité de celle-ci
- Entretien des embâcles : l'accumulation de débris végétaux auxquels peuvent venir s'ajouter d'autres déchets
- Favoriser l'implantation d'espèces végétales autochtones (saule, frêne, saule...), herbacées (fusain, brochet, cornouille), sables buissonnants... ou herbacées (roseaux) et plantes des rives comme les iris jaunes...
- La lutte contre les espèces invasives telles que le bambou, le buddleia, l'ailante, le renouée du Japon...



Chaque propriétaire a des droits et des devoirs

Maintenir un débit résiné dans les cours d'eau pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces

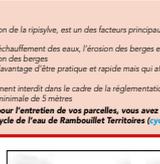
- Entretien à ou des rives par l'élagage et le recépage de la végétation arboree, la plantation d'espèces adaptées
- Enlever les embâcles, les déchets flottants et maintenir l'écoulement naturel des eaux
- Assurer le bon maintien des berges, préserver le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- La prévention de pollutions : les cours d'eau sont victimes de multiples atteintes au niveau de rejets ou de stockage de déchets sur les berges
- L'écoulement de l'eau notamment lors des crues et inondations. Les berges riverains ont pour mission de surveiller les cours d'eau et leur évolution : qualité et propriété de l'eau, état du lit, des berges. Ils informent les représentants des communes de l'eau et de la pêche des problèmes ou infractions constatés. Ils assurent l'entretien sur les parcelles publiques, ils conseillent et accompagnent les riverains.



À proscrire

Un défaut d'entretien, voire la destruction de la ripisylve, est un des facteurs principaux du dysfonctionnement de la rivière.

- Les coupes à blanc qui entraînent le réchauffement des berges
- Les mises en œuvre de travaux de protection des berges
- L'entretien à l'épaveuse qui présente l'avantage d'être pratique et rapide mais qui affaiblit les arbres et fragilise le développement des métabolites
- Le désherbage chimique est formellement interdit dans le cadre de la réglementation sur les zones non traitées le long des cours d'eau sur une largeur minimale de 5 mètres



Barrage installé sur la Rémarde en sous bois en juin 2021 : l'INTERDIT ! Il change le flux de l'eau en amont et en aval, perturbe la flore et la faune et a une incidence grave sur l'écoulement de l'eau notamment lors des crues et inondations. Les gardes-rivières ont démonté le barrage. Fort agréé aux autorités compétentes.

L'environnement, c'est l'air que nous respirons, la chaussette et les parcs que nous foulons, mais ce sont également les cours d'eau, qui l'ont ou tard à émettre notre relief. Il est donc essentiel de les respecter

www.saintarnoultenyvelines.fr

www.saintarnoultenyvelines.fr

Espaces verts et biodiversité : une préoccupation actuelle pour l'environnement des Arnolphiens.



Un cadre de vie naturel.

Sans aucun ancrage en ville, les jardins de Paris, Saint-Denis et Reims, sont également du genre de ceux qui aujourd'hui en grande majorité pour des raisons économiques et technologiques (moins par l'absence d'entretien) sont abandonnés. Il est, de fait, devenu une partie de la ville.



Comme dans tous les villages autour de notre commune, les infrastructures urbaines et les aménagements verts seront au cœur de nos préoccupations et ne sont plus adaptés aux conditions actuelles complexes liées à l'arrivée de nouveaux habitants et aux problématiques engendrées par le changement climatique : sécheresses, canicules, inondations... Pour une ville en devenir.

inséparablement suivant les obligations et directives gouvernementales.

Nos champs, jardins, zones humides, coursils verts et espaces verts restent ainsi une importance capitale et contribuent grandement à lutter contre les phénomènes climatiques en stockant le carbone, rafraîchissant la ville et en absorbant l'eau lors des pluies intenses. Il nous faut donc les préserver, les entretenir et les réinventer avec un principe indéfectible : zero phyto!

Un état des lieux

Aujourd'hui, dans notre commune, la densification du centre-ville est inévitablement à son caractère naturel concurrencé et logiquement sacrifié. Les futurs projets immobiliers seront donc nombreux et concentrés. La nous déplaçant vers la périphérie, nous devons également un bon état des lieux des Arnolphiens de pouvoir profiter d'un centre-ville agréable et convivial. La gestion du feuilletage interne : beaucoup de visiteurs et peu de places.

« Des arbres à replanter et des espaces verts à créer et préserver. »

www.saint-denis-arnol.com



La gestion des zones humides : un véritable réseau bleu

Le Réseau des zones humides de la commune d'agglomération Rambouillet Territoire RTTB dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAP) et ses

les inondations. Nos villes n'ont pas adapté aux phénomènes - à l'arrivée de pluie intense et de courts durées, nous allons devoir trouver des solutions d'adaptation. Des zones de non-travaux sont mises en place pour préserver plantes, insectes, oiseaux... Un projet de rénovation pour court



gards-éviers, ils ont aussi l'obligation de intervenir sur la partie communale de la Rampe (Eclair septembre 2021).

Le parc de l'Alou offre un système hydraulique complexe. La protection des berges, dont certaines parties ont été renforcées de végétaux adaptés est d'une importance capitale dans ce processus de lutte contre

pour personnes à mobilité réduite, sentier botanique, réflexion des baigneurs en bois... Il est en cours d'étude. Il nécessite un plan précis du fait qu'il a été récemment révisé par un géomètre.

Les zones forestières en forêt de Bréau La propriété de la forêt communale de Bréau est un poumon vert. La forêt est gérée par l'ONF comme les 2 autres permanentes



qu'elle contient. Ses allées permettent une circulation douce de l'habitant dans le projet de zones vertes suivant l'axe nord-sud de la commune de la Chapelle Paris.

La grande forêt de Bréau-Quadrac, qui a été reconnue pour la qualité de ses chênes et possède plus d'une trentaine de mètres de hauteur. C'est un réservoir de zones humides.

Les zones humides sont le cœur d'eau et ont une histoire à partager avec tous. La réhabilitation de Moulle sud et la gestion des terrains adjacents font l'objet d'une attention particulière.

D'autres sites sont à l'étude : Pour certains de ces actions, des aides à la conception sont en cours de montage. Avec le concours de villes et villages fleuris, des conseils seront donnés en matière de gestion des espaces verts urbains. Nous espérons également une aide technique (sur nous) dans le cadre du Parc National Régional, dont nous sommes vire partie, pour certains projets de voir douce comme la route verte.

La commune a été rendue en état par une société extérieure et est régulièrement entretenue par nos services techniques chaque semaine.

Les futurs arbres de la rue Jean-Moulin Les alignements d'arbres et la plantation de haies sont envisagés au cours de la mandature en cours. L'entretien des espaces verts sera confié à des entreprises locales. Les services techniques sont chargés de la gestion des haies et des alignements de zones humides. Les services techniques sont chargés de la gestion des haies et des alignements de zones humides.

La ville : des arbres à replanter et des espaces verts à créer et préserver

Le parc Anzouveau Une densification végétale est en cours. Des arbres seront plantés en automne. Ce sont des initiatives plus fréquentes et plus importantes au sein de nos centres-villes notamment. Des initiatives « stop inondations », des initiatives de gestion des zones humides sont prévues au cours des mois qui suivent.

Le jardin de l'Alou Il s'agit d'un jardin collectif en plein air accueillant pommes, cerises, fraises et plantes de jardin ainsi qu'organismes à travers un projet participatif et intergénérationnel.



Après plusieurs études sont en cours d'élaboration, elles sont végétalisées, chaises, bancs, fontaines, etc. Le projet de voir douce de la rue de la Chapelle et du rond-point de la Chapelle est en cours de montage. Les alignements d'arbres et la plantation de haies sont envisagés au cours de la mandature en cours.

La commune a été rendue en état par une société extérieure et est régulièrement entretenue par nos services techniques chaque semaine. Les services techniques sont chargés de la gestion des haies et des alignements de zones humides. Les services techniques sont chargés de la gestion des haies et des alignements de zones humides.

www.saint-denis-arnol.com

www.saint-denis-arnol.com

Comme un arbre dans la ville.



Essentiel à la Vie.

L'arbre est un matériau indispensable à la construction. Il transforme le paysage de culture en paysage, offre la gîte et le couvert à de nombreux espèces, régule le climat, produit de l'oxygène, fait plaisir, est présent tout autour de nous.



Planter un arbre en ville, c'est mettre en route toute une chaîne de compétences et d'entreprises, locales de préférence, la pépinière, l'entreprise fournissant le matériel, les tracteurs et autres pelleteuses, les services techniques des espaces verts avec leur savoir-faire pour planter, entretenir et surveiller la croissance, les diageurs, tous les acteurs de la transformation du bois et tous ceux qui utilisent cette matière première. Même si les conditions en ville



Il est donc essentiel de choisir des arbres adaptés à la ville. Les arbres doivent être résistants à la pollution, à la sécheresse, et avoir une croissance lente. Ils doivent aussi être adaptés à la taille des espaces et à la forme des rues.

du passé. Ils portent l'histoire plus ou moins lointaine de notre ville. Mais il y a aussi tous ceux qui représentent l'avenir, encouragés par des réflexions multiples imposées par le XXI^e siècle. Aujourd'hui les plantations sont « raisonnées ». Les arbres sont choisis pour leur résistance, leur capacité d'adaptation au lieu (type de sol, ensoleillement, ventilation proche...), et leur capacité à créer toute une vie animale et végétale connectée. La saison de plantation se situe de novembre, la meilleure époque jusqu'en mars. Période durant laquelle l'arbre est au repos et sera plus apte à supporter la transplantation. Il fleurira peut-être au printemps suivant, selon son âge et sa morphologie végétale. Lorsque l'arbre grandit, il faut l'entourer, le surveiller et parfois intervenir : un arrosage par exemple est primordial les premières années, tout comme l'éclaircissage de la cime et le nettoyage des branches. Au fur et à mesure de sa croissance viennent les aspects sécuritaires et parfois esthétiques, visant des passages et des situations. Et il faut alors le remplacer ou créer de nouvelles sites arborés ! Les interventions sur les arbres sont à éviter.

40 nouveaux arbres pour la couleur verte
Debut du projet jusqu'à la fin de l'été 2015, 40 nouveaux arbres ont été plantés dans la ville. Ils ont été choisis par les services techniques de la ville et les habitants. Ces arbres ont été plantés dans des endroits stratégiques de la ville, notamment dans les zones de circulation piétonne et dans les zones de stationnement. Ils ont été choisis pour leur résistance à la pollution, à la sécheresse, et pour leur capacité à créer une vie animale et végétale connectée.

Les arbres en ville ont des particularités d'entretien, notamment en ce qui concerne l'arrosage et le nettoyage des branches. Il est important de surveiller leur croissance et de leur offrir un espace de développement adéquat. Les arbres en ville ont aussi des particularités d'entretien, notamment en ce qui concerne l'arrosage et le nettoyage des branches. Il est important de surveiller leur croissance et de leur offrir un espace de développement adéquat.



Les nouveaux arbres plantés dans la ville.



Les nouveaux arbres plantés dans la ville.

de qualité ont été choisis et ont été plantés dans des endroits stratégiques de la ville. Ils ont été choisis pour leur résistance à la pollution, à la sécheresse, et pour leur capacité à créer une vie animale et végétale connectée.

Les nouveaux arbres
Les nouveaux arbres plantés dans la ville sont de différentes espèces et tailles. Ils ont été choisis pour leur résistance à la pollution, à la sécheresse, et pour leur capacité à créer une vie animale et végétale connectée.

« L'arbre dans la ville est un formidable outil. »

Oiseaux des champs, des forêts et des villes : comptez-les.



À chacun ses plumets.
 La fin printannière de notre printemps est peut-être la plus agréable saison d'observation. Afin de suivre l'évolution des différentes populations d'oiseaux, une campagne nationale invite chaque citoyen à les compter depuis son jardin, son balcon ou son lieu de travail public.



Les initiateurs ont délaissé notre région pour des contrées plus chaudes et nos oiseaux sédentaires se font également très discrets. Finalement, les oiseaux ont pris leur envol.

L'abandon de feuilles sur les arbres, la disparition hivernale des insectes, le froid, la faible luminosité, la présence des prédateurs, aux mêmes endroits, engendrent la maladresse chez les oiseaux. Le pigeon est donc difficile à observer. Mais au détour d'un sentier vous pouvez observer certains d'entre eux passant furtivement de branche en branche ou grattant le sol et parfois se déplaçant en bonds.

L'hiver est une période difficile pour les oiseaux et beaucoup d'entre eux, qu'ils soient habitants des champs, des forêts ou des villes, siment aussi les parcs, les jardins et les espaces verts environnants. Quelques

uns viendront fréquenter avec assiduité les mangeoires.

Les 29 et 30 janvier, comptez les oiseaux.
 Janvier est la période idéale pour observer et compter les oiseaux.

www.santafamousseryvelles.fr

qui fréquentent les mangeoires. C'est le moment de l'année où les oiseaux commencent à passer une heure, bien installés au chaud, ou dès à participer au comptage hivernal des oiseaux des jardins.

Compter les oiseaux de votre jardin et appeler à ses identifiés. C'est contribuer à un projet scientifique mené par la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Comment participer au comptage ?

- Prendre 1 heure de son temps le samedi 29 ou le dimanche 30 janvier.
- Le comptage est facile puisqu'on ne compte que le chiffre le plus grand d'oiseaux de la même espèce qui se trouvent :
- pour reconnaître les oiseaux et les compter, téléchargez les fiches de comptage. Le tout peut se réaliser en famille autour d'un chocolat chaud.

www.lpo.com/observatoire

Votre contribution à cette expérience, dès sources participatives, permet de venturer les tendances évolutives des populations de diverses espèces et en particulier des oiseaux résidents sur notre territoire national ou local.

Connaître l'évolution des populations d'oiseaux en France. Pourquoi est-ce important ?

Le bilan des études concernant trente années de comptage des oiseaux en France à travers divers protocoles (DIOC - Suivi Temporel



des Oiseaux Communs, fait état d'une disparition inquiétante des oiseaux spécialistes. Tandis que les espèces généralistes (pigeon-jambon, mésange bleue, merle noir...) semblent en bonne forme (+79% depuis 1999). Les espèces spécialistes des milieux urbains (-29%) et agricoles (-30%) voient leurs effectifs en chute libre sur la période 1999-2019. Les oiseaux spécialistes favorisent le maintien malgré de fortes disparités entre certaines espèces. Les causes du déclin des espèces spécialistes et de l'augmentation

à cette opération ! Les nombres de données collectées et d'oiseaux observés restent eux plus stables, respectivement 145 165 données et 511 422 oiseaux.

Quelles sont les espèces les plus nombreuses ?

Le Mésange domestique, la Mésange charbonnière et la Mésange bleue sont, comme toujours, les espèces observées le plus abondamment dans les jardins lors du comptage. Plus de 100 000 Mésanges domestiques ont ainsi été décomptés, 50 000 Mésanges charbonnières et 43 000 Mésanges bleues.

Nous aidons les oiseaux, preuve en sont les rayons bien remplis des mangeoires et des jardinières offrant toute une panoplie de graines, de mangeoires et de nichoirs. Attention certaines règles sont à respecter pour le bien-être de nos compagnons ailés.

Ainsi, la LPO préconise un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé. Le nourrissage peut généralement être pratiqué de la mi-octobre à fin mars. Il n'est pas conseillé de nourrir les oiseaux au printemps et en été. D'une part car beaucoup d'entre eux deviennent inactifs à

Pour compléter à cette disposition, déposer des nichoirs adaptés aux oiseaux cavernicoles est une solution facile et efficace à mettre en œuvre. Des modèles préfabriqués existent mais il est très intéressant de les construire soi-même et d'associer des enfants à cette activité.

À chaque oiseau son nichoir !
 Quel bois utiliser, comment le protéger, quelle taille, quel diamètre d'ouverture selon l'espèce, où le placer, comment le fixer, quand le fixer...

Trouver toutes les réponses à ces questions à l'adresse : www.conseils.nichoirs.lpo.fr

Attention à ne pas confondre le Mésange domestique avec le Mésange Bleue car le rouge s'étend sur la gorge. Une notice permet de reconnaître les différentes espèces d'oiseaux.

des espèces généralistes sont de mieux en mieux connus et maîtrisés. Face à ce constat il est nécessaire de mobiliser le plus de monde possible pour comprendre les mécanismes de ces changements et de continuer pour mieux intervenir et maîtriser toutes les générations. Ces bilans des comptages participatifs sont suivis et publiés chaque année depuis 2014. Des fiches sur les espèces sont également disponibles.

Retrouver le bilan des comptages depuis 2014 : www.lpo.com/comptage/observatoire

Retrouver le bilan des 30 et 31 janvier 2021 : www.comptage.observatoire.lpo.fr

• Un comptage de janvier 2021 a connu un record de participation : plus de 17 292 jardins ont participé

Quelles sont les espèces les plus fréquemment observées ?
 La Mésange charbonnière est présente dans 80% des jardins. Le Rouge-gorge confirme pour la troisième année consécutive sa place de seconde espèce la plus fréquente. Le Mésange domestique remplace la Mésange bleue dans le top de sites. En moyenne ce sont 31 oiseaux qui ont été observés par jardin, il s'agit du chiffre le plus bas depuis le lancement de cette opération en 2013.

Mangeoires, abreuvoirs et nichoirs.
 Nous aimons voir les oiseaux et beaucoup d'entre nous possèdent un jardin ou un balcon peuvent accueillir une mangeoire.

cette saison, et d'autre part, afin de ne pas créer de relation de dépendance vis-à-vis des jeunes oiseaux de l'année qui doivent apprendre à se nourrir par eux-mêmes.
 Retrouvez les conseils sur : www.conseils.nichoirs.lpo.fr
 De nombreux oiseaux, comme les Mésanges, échinent leur nid dans une cavité, active creux, trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se remplissent de façon aléatoire car les arbres creux sont amputés, les bâtonnets rénovés... Même si le milieu offre des ressources alimentaires suffisantes à nos oiseaux alors plus les sites favorables à la nidification.



Le support de quelques nids est essentiel pour rendre habitable un jardin ou une loggia d'oiseaux.



www.santafamousseryvelles.fr

www.santafamousseryvelles.fr

Entre la forêt et ses riverains : une harmonie à préserver.



De feuilles en épinettes.
La forêt domaniale de Bézu-Doudart compte 1500 hectares situés sur les communes de Doudart, Les Chapelles-le-Bas et Contreménil sous le statut de réserve naturelle de l'État. Elle est gérée par l'ONF. Bézu-Doudart est une commune de la région de l'Artois, dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce projet est financé par le conseil régional de la région Nord-Pas-de-Calais.

Avec ses peuplements denses, ses arbres de légende, une grande qualité paysagère, des espèces animales et végétales remarquables, la forêt de Bézu-Doudart offre une multitude de facettes changeantes par son relief et ses paysages. Ses landes à bruyères laissent place aux traie-boc dans des chênaies ou aux nouvelles sècles de châtaigniers. Les allées rectilignes mènent aux campements en épinette témoignage de son passé de forêt royale fréquentée par les rois, princes

et seigneurs qui y pratiquaient la chasse. Les grands animaux comme les sangliers, chevreuils et cerfs sont toujours présents sur le massif.
Il était une fois la forêt...
Ce territoire boisé, parcouru de cours d'eau, a été un site privilégié pour l'implantation humaine. On y retrouve ainsi des traces depuis le néolithique ancien (4000 ans av. J.C.). Les Ligures, Celtes et Romains ont contribué à y rendre l'économie locale florissante. Mais dès le 10^e siècle, les invasions

successives des peuples Barbares et Normands laissent derrière elles ruines et tours jusqu'à l'apparition de la féodalité apportant la protection des populations par les seigneurs. La forêt apporte alors des ressources vitales pour les seigneurs qui y puisent le bois pour construire et se chauffer, la nourriture avec le gibier, les fruits et les plantes. Le gland permettait de nourrir les cochons et les châtaignes servaient à l'élaboration d'un pain très précieusement transmis.

www.saintarnolderyvelines.fr

Et si la conservation de vieux bois était vitale pour nombre d'espèces ?

La conservation d'arbres matures, sénescents et morts permet de compléter la mosaïque des habitats forestiers et de boucler le cycle de la vie de la graine : de la germination à la mort de l'arbre. Scarabées, caprimogones, beaucoup d'insectes, mais aussi Stratiotères, apollons, papillons rouges, oiseaux, nombre de champignons et toute une foule d'êtres vivants y trouvent le gîte et le couvert, beaucoup traversent pour découvrir le bois en humus.

Vous connaissez un forêt de « anciens », ces très vieux arbres toujours debout et protégés. Certains portent un nom en mémoire de leur histoire, de leur forme et tous ont su se succéder des générations d'hôtes et de forestiers. Les arbres remarquables de la forêt de Bézu-Doudart sont nombreux : le chêne de Saint-Louis, des 6 frères du col de Marie-Poussin par exemple. Ils nous racontent notre histoire.

2018 : le village de Bézu-Doudart appartient de la commune de Bézu-Doudart.



Un vagabond protégé mais en danger : le hérisson aime fréquenter les haies ce qui le conduit le plus souvent à proximité des routes...



Bois et France se transmettent la forêt à 2 ans régnés, sur son acquisition par la famille d'Orléans et qui en restera propriétaire jusqu'à la révolution. En 1870 l'ancienne forêt royale de Doudart devient propriété de l'État, tout comme l'ancienne forêt privée de Bézu en 1979.

Le chêne domine
Le chêne sessile est l'essence majoritaire de la forêt (70%) il possède une croissance remarquable avec une régénération naturelle aisée et facilitée par des glands productifs. Le chêne pédonculé est rare (moins de 10%), le châtaignier est présent ponctuellement sur le massif du Bézu (10%), charme (8%), hêtre, pin sylvestre et

de pomiers et poiriers sauvages fruitent des glands d'origine locale au service glands et plants de l'ONF. Office National des Forêts.



www.saintarnolderyvelines.fr



Une savanette de mars

Un réseau de 60 mares constitue l'aménagement majeur de la forêt. Depuis plus de 15 ans des travaux de réajustement et de mise en valeur sont menés assurant un plan de gestion et d'entretien stabilisé. L'étude de la faune et de la flore a permis de mettre en évidence la présence d'espèces rares et patrimoniales.

Une douzaine d'espèces végétales remarquables a déjà été repérée. Parmi lesquelles plusieurs protégées régionales et certaines espèces sont rares en Ile-de-France.



Les champignons aussi...

Les amateurs sont nombreux à parcourir les parcelles forestières et les haies à la recherche de cèpes, chanterelles et autres espèces comestibles. Les réseaux mycologiques travaillent d'ailleurs une bonne dizaine de plus de 1000 espèces peuvent se rencontrer en automne, toutes ne sont pas consommables. Dans les forêts publiques et avec autorisation le volume prélevé ne doit pas excéder 2kg sur 5 ha. De même les mycophiles peuvent en fonction des saisons cueillir des champignons à usage médicamenteux. Si la cueillette est autorisée, la vente est interdite. Sont interdites également les cueillettes de plantes protégées.



Parmi les espèces animales

La forêt recense une quarantaine d'espèces d'oiseaux protégées, 8 espèces d'amphibiens, 6 espèces de reptiles, un grand nombre d'invertébrés comme les lépidoptères (papillons), coléoptères, odonates (libellules et demoiselles)... ainsi que des mammifères comme le renard, blaireau, lièvre, lapin, chat, chevreuil, sanglier, des musaraignes (gouton, fourie, balette, marmite) et 8 espèces de chiroptères (chauves-souris).



www.saintarnolderyvelines.fr

Une gestion plaisir des espaces libres, sentes et bords de murs.



De la graine à la fleur.
Quand on s'occupe le sol végétalisé, on passe tout d'abord aux graines pour arriver au fruit qui finit en bord de rue ou de jardin. Pour savoir D'où l'éclosion d'un bon point de départ ou une graine brève de son chemin. Le végétal prend alors sa vie à long de ses sentes, bords de murs.

La flore urbaine dénote généralement l'état d'esprit des riverains : horticoles et malades pour la rigueur et l'esthétique du résidentiel sauvage, ignorante par ceux qui ne la savent pas ou au contraire recherchée par les naturalistes amateurs. C'est ainsi qu'un espace vierge, planté « dans », planté aux abords ou les friches aux herbes folles plaisent aux uns ; simple illustration de la complexité des relations qui entourent les humains avec les autres espèces. La flore urbaine est représentée par ces lieux aspects et chacun peut y trouver son compte. Il y

aura jamais un deux véritable dans notre ville mais une multitude des espaces verts comme une mixité des attentes des habitants. Le schéma classique de « jardin à la française » est abandonné dans

les espaces publics faisant place à des observations de conception et de gestion du végétal dans la ville, plus libres, plus économes en eau et en travail.



Avant tout il y a la graine... les **akènes** (fruits secs ne contenant qu'une graine comme la noisette), les **drupes** (graines enfermées dans un noyau comme la cerise), les **baies** (fruits charnus aplatis plusieurs graines comme le raisin), les **siliques** (les fruits élargies des coucoulières par exemple)... Et la graine voyage avec le vent, les animaux, l'eau, inventant son mode de dispersion... ou s'endort pendant parfois très longtemps. C'est elle qui porte la vie et elle deviendra peut-être l'arbre de demain ou la fleur au bord du mur, égayant la rue. Les **vetilles** (plantes à fleur) c'est aussi tout un monde (souppoules !)

www.santieroutinryvelles.fr

Zéro pesticide

Par la prise en compte des risques pesant sur la diversité végétale et animale, l'utilisation des pesticides a été limitée et la gestion différenciée adoptée. Notre commune a imaginé des principes de tolérance de diversité végétale : le parc du TAUU bénéficie de plaquettes herbicides et de murs protégés, de non tonte et de fauchage tardif, tandis que d'autres espaces sont entretenus plus classiquement.



Les ronds-points et sentes pleins sont régulièrement fleuris en plantes, certaines espèces végétales ne présentant pas de dangers particuliers sont plutôt des espaces « libres ». Des arbres sont plantés, des espaces verts sont en création et les plants et pollinifères ou berrons entre autres que possible.

Qu'en est-il des routes, rues et ruelles et bords de murs ?
Favoriser un « zéro pesticide » la nature végétale à relief surfaite, peuvée de sa résilience, dans nos rues, ruelles, sentes et bords de murs. L'état des trottoirs, chemins chez nous est le reflet de l'importance que nous accordons à notre cadre de vie aux abords de nos maisons et donc à l'image que l'on donne de notre ville... des bords de murs sont offerts aux proménades, d'autres oliviers, ou certains fleurs !

Il est évident que la végétation contribue à la qualité de notre cadre de vie urbain en régulant la qualité de l'air, l'oxygénation, l'hygrométrie et en permettant le refroidissement du lieu entre autres. Nous recommandons les actions coordonnées comme la gestion des jardins partagés, ou le coup de main donné au voisinage lors de tonte, nettoyage, arrosage, bord de clôture ou de mur. De la « pluie fleur », aux « herbes sauvages », il y a une multitude de réflexions et de démarches intéressantes...



Les services techniques gèrent les espaces communaux.
Les agents des espaces verts ont vu leur charge de travail augmenter et l'entretien des bords de murs n'est pas leur affaire principale.



Avec le concours de « Mille et un jardins fleuris », les particuliers des espaces verts de la ville ont semé des graines variées de plantes à fleurs le long de la sente des Antrons. Nous espérons un fleurissement qui donnera envie à tous d'utiliser les sentes et de veiller à leur pérennisation. Pour cela évitez les déchets organiques, les jets de mégots et autres déchets en tous genres.

Les riverains ont en charge l'entretien des abords de leur maison individuelle.
Pour ceux qui en ont la possibilité, en fonction de leur localisation et de la configuration du terrain, il faut être suffisamment large, prévoir vous un tas de « graines de bords de murs » chez vous ! Jardinez habituellement.



Au bout de l'automne vos bords de murs, sentes et abords, cela ne vous semble que quelques heures dans l'année pour le plaisir de tous.



Nous sommes artisans de nos paysages. Nous dégageons la nature urbaine sans bouder et accordons l'attention qu'elle mérite. Prenons un peu de temps au détour de nos espaces verts pour observer nos plantes, herbacées même modestement, savoir les rattacher à une famille et ainsi appréhender la diversité végétale et surtout, communiquons à nos enfants cette curiosité naturelle envers le végétal, qui est notre richesse à tous.

Orchis Bouc, la plus grande de nos orchidées.

Lors de la plantation des abords rue Jean Moulin, les personnels des services techniques ont observé la présence de petites orchées de feuilles, en nombre. On était sûr de savoir par où tout de suite : orchis à l'odeur de bouc !

Cette belle sauvage affectionne les terrains dégelés, salins et plutôt pauvres. Tout naturellement on la rencontre aujourd'hui dans les jardins, les jardins tropicaux ou au bord des routes, favorisée par le changement climatique. De l'Orchis elle a tous les attributs avec son point blanc long de la fleur, les fleurs à ses longuettes comme une langue torse et démesurée sans que son milieu caractéristique de tout qui pousse dans les sentes... comme les insectes, une stratégie efficace pour les attirer afin d'assurer sa fécondation.

Depuis quelques années, on constate une expansion des populations et de la répartition géographique de cette orchidée. Elle se peut être dans vos jardins mais il vous faut reconnaître les feuilles de feuilles pour les reconnaître au passage de la bordure. Elle possède remarquablement ses organes souterrains mais une fois fleurie on ne peut pas la confondre.



La rosée au cœur de l'hiver avec l'ombellifère en spirale des feuilles.
Doit reconnaître les motifs opposés et le développement du fruit. Regardez les pour distinguer la plante et la laisser fleurir car en fin d'hiver les rosées ont été. Pour celles qui sont fleuries, remplacez les fleurs fleuries et portez les graines.

Fleuraison avec ses fleurs à long labellé, de mai à juillet.

La pollinisation est réalisée par les insectes. Les pollinifères ont développé des structures raffinées pour les attirer. Certaines offrent leur nectar que les insectes viennent chercher au fond des fleurs, d'autres ont des fleurs qui imitent la forme de la femelle et il y a celles qui utilisent un parfum semblable aux phéromones femelles comme l'Orchis bouc. Dans tous les cas, l'insecte se courbe de pollen et le transporte vers une autre orchidée de la même espèce, c'est la fécondation croisée. Notez que l'on ne déplace pas une orchidée car elle ne survit généralement pas.



Si sa capacité naturelle à tolérer la végétation herbacée ébourée, en partie liée sans doute à sa grande taille au moment de la floraison, l'Orchis bouc a conquis ou à sa ressemblance dans des milieux non entretenus par le pâturage ou le fauchage, facteur souvent décisif pour nombre d'autres orchidées. Afin d'être présente à tous, une petite parcelle non tondue sera conservée sur un secteur déterminé de la Coulee verte.

www.santieroutinryvelles.fr

www.santieroutinryvelles.fr

Zoom sur 3 espèces végétales à caractère envahissant.



Elles sont parmi nous.
Les espèces biologiques introduites à des fins agricoles ou d'agrément ont le potentiel de devenir des nuisibles. Pour éviter cela, il faut être vigilant, surveiller avec attention les espèces locales et empêcher la dissémination des graines.

Les espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation majeure pour les gestionnaires d'espaces naturels, notamment pour les habitats à fort enjeu de conservation mais également pour les espèces vertes et zones humides.

Le Laurier du Caucase, *Prunus laurocerasus*

En hiver, lorsque les feuilles sont tombées, le bois, les pins restent verts ainsi que le Laurier du Caucase ou Laurier Palme installé tout au long des routes, dans les parcs et jardins, avec ses feuilles vertes et ses baies rouges. Cet arbre fleurit et fructifie, ses baies, mûres, sont consommées par certains oiseaux qui

disséminent les graines et leurs fruits. Il se multiplie surtout avec le développement de ses racines qui dégringolent au printemps.

Le Laurier Palme, introduit par les militaires, est aujourd'hui devenu une plante envahissante sur une grande partie de l'Europe. Les jardins du Caucase se développent au détriment des espèces locales, des arbres et des plantes indigènes. Son implantation dans les jardins entraîne des déchets verts abandonnés par les particuliers souvent en bordure de route et de la dénaturation

de ses graines par les oiseaux. **Conseil :** Évitez les restes de baies à la déchèterie et évitez de brûler des buissons d'espèces locales pour vos haies.

Le savez-vous ? Le Laurier Palme est toxique pour l'homme et pour certains animaux domestiques. Tiges, feuilles, graines et au-delà de 10 fruits provoquent vomissements, nausées, diarrhées, troubles respiratoires et troubles neurologiques nécessitant une hospitalisation rapide, entraînant parfois le mort. Comme beaucoup de plantes d'origine tropicale, il est aussi utilisé en pharmacologie.

www.santamariaenvironnement.fr

Le noyer du Caucase, *Juglans regia*

Le Noyer du Caucase est présent au bord de l'Aisne, le long de la Rémance. L'abattage d'une première partie a permis de limiter sa progression.

Cette espèce est déclarée « plante nuisible » dans les zones de protection comme les zones humides et bords des rivières. Elle se reproduit à une vitesse colossale par bouture, formant des bosquets denses préjudiciables à la végétation indigène des rivières. Elle a été introduite en Europe en 1784 et en 1862 en France.

Des informations sont disponibles concernant la gestion du Noyer du Caucase à condition d'être testées avant d'être réalisées à grande échelle, quelques méthodes de gestion peuvent toutefois être envisagées.

Une lutte concertée (Phyto)
La chute à pied fait en fait avec les gardes riverains de Rambouillet. Terrains de protection à l'abattage de ces arbres afin de redonner de la lumière au cours d'eau du parc de l'Aisne et ainsi limiter leur prolifération. Une partie du linéaire de rivières a été éliminé. Une surveillance des rejets est mise en place et

une plantation par bouture de saules est mise en œuvre par les services des espaces verts afin de compenser et peut être à terme éliminer ces arbres classés envahissants. Un suivi permettra de voir l'évolution de ce peuplement. Le Noyer du Caucase, comme la plupart des noyers, serait aussi capable de produire une substance toxique la sésépine de la végétation locale. À surveiller.

La Renouée du Japon, *Rubus japonicus*

En Europe vers 1850, elle a été une plante commestible courante devenue aujourd'hui une invasive indésirable. La Renouée du Japon est représentée actuellement par 2 espèces et leurs hybrides, en tout une trentaine de sous-espèces botaniques.

Des « petits noms latins » en pagaille !
Probablement introduite une première fois au Japon par les commerçants japonais, elle était utilisée ensuite dans la médecine au XVII^e siècle.

Carl Linnaeus, Suédois et élève de Linné, arriva au Japon en 1729 et échangea des plantes contre des connaissances médicales. Quelques illustrations sont envoyées à Maarten Houttuyn, médecin botaniste à Amsterdam, qui en 1777 compile le travail initial par Linné, commentant une erreur qui fit classer la Renouée dans un nouveau genre et l'appela *Rubus japonicus*, nom utilisé jusqu'en 1901.

En 1884 elle est renommée *Polygonum lapathifolium* par Philipp von Seibold, docteur en médecine bavarois. Il fonde une compagnie floristique et la Renouée connaît un immense succès « viguerose, médicinale, aromatisante, médifère... » et « insatiable » ! La même plante a été distribuée sous un autre nom *Polygonum seiboldii* jusqu'à la fin du XIX^e. C'est une plante toxique qui envahit l'Europe simplement par multiplication végétative par stolons, la Renouée



de Saïhaline, collectée dans l'extrême-Orient Russe par un médecin, s'échangea aussi dans les jardins et fut introduite en France en 1849. Cette dernière espèce, très fertile, s'échappa des jardins, s'hybrida avec la première pour donner ce que l'on pourrait appeler des « super-hybrides » ! La Renouée change encore et encore de nom entre 1900 et 2011. C'est tout un saphisme nominal dans la grande histoire de la botanique jusque dans les années 2000 car avec la naissance de la phylogénie moléculaire, en 2011, 2 genres distincts et 2 noms sont alors attribués : *Rubus japonicus* (Houtt., 1777) ou *Farfugium japonicum* et *Rubus sachalinensis* (S. Sm.) Naka, 1922 (famille des Polygonacées). De 1777 à 2011 la Renouée a donc eu baptême une dizaine de fois mais durant toutes ces années elle s'est multipliée continuellement démontrant son pouvoir adaptatif sans commune mesure.

Une faculté pour conquérir !
Le TOP des envahissantes
Présente dans son milieu d'origine, elle est arrivée aux conditions difficiles. Elle émet des substances inhibant la croissance de ses voisines et grandit rapidement. Ces Renouées et leurs descendants hybrides représentent : des formes sélectionnées par la nature pour reconquérir les espèces ; des plantes grimpantes à forte productivité et grande diversité génétique

de habitats qui se créent entre eux ou avec les espèces parentes.

Si la Renouée du Japon est plus fréquente que celle de Saïhaline, elle est souvent l'espèce invasive (avec l'hybride) ayant la plus forte dynamique d'expansion sur notre continent et également en France. Ces plantes colonisent les rives des cours d'eau mais aussi les bords de route ou terrains abandonnés.

Leur impact est négatif sur nos espèces végétales autochtones et animales associées, menaçant les espèces fragiles et la régénération naturelle. L'implantation des saules, saules ou hêtres qui assurent la stabilité des berges.

Abondantes, elles modifient les communautés d'insectes, diminuent la diversité des coléoptères, coléoptères et autres coléoptères, même si à contrario elles augmentent celle des Hémiptères (punaises, punaises...). Leur présence assèche les super colonies de fourmis. Elles réduisent un peu le pH de l'est de la mer Noire et les algues.

200 ans de présence en Europe. Comment lutter ?

L'extinction des espèces qui passent environ 10% de leur vie sur les continents (jeu) à fin de production est complexe et peu efficace. Un simple fragment oublié ou disséminé reforme une plante. La lutte provoque une augmentation de la densité des

tiges. C'est une méthode longue qui doit être accompagnée de réajustements ciblés.

La lutte préventive en utilisant les terres polluées des plantes est une action peu utilisée en France. Les terres contaminées par les résidus de Renouées doivent être traitées par collage ou si on importe auprès de plateformes d'installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

La réintroduction des rivières reconstruit les rivières et les peuplements associés est possible. Il faut être patient, durable et sans excès, il faut attendre que la Renouée se soit éliminée.

Quelques conseils pour vos haies : Certains sites de ventes doivent être évités, la pose de haies avec plantes d'origine, durables et sans excès, il faut attendre que la Renouée se soit éliminée.

Quelles espèces à privilégier pour vos haies ?

Bambou, laurier, Phytolacca, les espèces proposées le plus couramment, et innovantes. De la lutte internationale à la lutte locale, chaque action est utile pour la préservation de la biodiversité. Choisir les espèces, acheter et planter sont des actions essentielles à la portée de tous.

Calculer la date des espèces locales préconisées par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse : www.parc-naturel.fr



Au bord de l'Aisne, le long de la Rémance, l'abattage du noyer du Caucase a permis de limiter sa progression.

www.santamariaenvironnement.fr

www.santamariaenvironnement.fr

Nos animaux, toujours sous contrôle.



Nos compagnons à 4 pattes.
Avec l'inscription d'un chien ou d'un chat, vous êtes automatiquement inscrits à l'environnement et à leur animal de compagnie.

Lors des promenades de vos chiens en ville, en forêt ou dans les espaces verts, un croûte d'autres chiens, d'autres promeneurs à pied, en vélo, à cheval... des enfants, mais aussi des animaux sauvages, chez eux !

Mon chien est tatoué ou puicé et vacciné
En France plus de 7 millions de chiens, dont plus de 8% en région parisienne, vivent avec des propriétaires aux attentes très variées, pour la compagnie qu'ils procurent, la garde ou leur aspect esthétique.

Promenade ou divagation ?
Les lois différencient la promenade de la divagation (infraction pénale) prévue

par un arrêté du 16-03-1959 par la présence responsable d'un maître.

Ce qui se voit, le chien doit toujours rester sous le contrôle direct de son maître et à proximité de lui. La laisse reste un élément presque vital pour un chien bien éduqué qui ne fera jamais. Elle reste une recommandation voire une nécessité dans les autres cas ainsi qu'en période de reproduction des animaux sauvages.

La forte fréquentation dans les forêts domaniales, les parcs et les espaces communaux implique le respect de la période de reproduction des animaux sauvages, oiseaux, mammifères et amphibiens en particulier entre le 15 juin et le 30 juin les

chiens sont tenus en laisse. Quant aux lieux et périodes de chasse en forêts domaniales, ils sont signalés par des panneaux spécifiques dans les mairies. Renseignez-vous avant de partir et soyez prudents.

Mon chien, un compagnon d'exception : entre éducation et respect

La promenade est un moment de détente et de socialisation dans l'éducation du chien. Un maître chien a tout à apprendre. Il doit établir des contacts humains et autres indispensables. Il faut et le faire libre mais sous contrôle, ce qui n'est pas toujours possible et qui implique de bien connaître son compagnon à quatre pattes... C'est au propriétaire, responsable des actes de

www.saintmichel.org/medias/f



son chien, d'équilibrer son comportement avec tact pendant la longue et indispensable période d'apprentissage. Il y a autant de chiens qu'il y a de maîtres mais pas autant de maîtres que de bons éducateurs.

Éducation canine : chiens et maîtres ?

Dans tous les espaces sensibles et en particulier au sein des villes se pose la gestion des déchets canines, un véritable souci de santé publique car un seul gramme contient des millions de bactéries.

Politesse des maîtres non respect de la salubrité publique et non respect des employés municipaux.

Dégradation du cadre de vie : Souillures dans les espaces publics.

Respect de l'écologie : C'est important du nettoyage par les agents de propreté.

Avec les beaux jours nous allons aggraver les nuis de notre ville, mais en fait... pas vraiment ! Car il faudra déléguer aux 2 déjections. De même, une plate-

forme, un endroit vert que nos agents des services techniques vont entretenir, nettoyer ou tondre et c'est en véritable « croquer » qu'ils devront affronter de leurs mains ou par le biais de la débroussaillerie de la tondeuse. Bonjour les débroussaillers...

Pour le confort de tous, le maître a à disposition des distributeurs de sacs, régulièrement remplis par le personnel communal. Un geste de ramassage simple qui permettra à chacun de marcher en toute quiétude, regarder le paysage plutôt que le bout de ses pieds. Meur encore, dans certaines villes il vous faudra payer une amende si vous duriez avec votre chien sans posséder en poche deux petits sacs.

Quelques rappels :
En ville les chiens sont tenus en laisse pour la sécurité de tous y compris des autres chiens.

Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent porter le moustlier.

Les propriétaires des chiens doivent respecter les déjections dans les espaces naturels de

la ville les chiens sont tenus en laisse. Le déjagrement et de la laisse sauvage est obligatoire. L'absence de reproduction, fertilité, pour usage légal de la quiétude.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques. Les chiens sont tenus en laisse par les riverains, même si le chien est tenu en laisse dans des espaces publics, même si le chien est tenu en laisse dans des espaces publics, même si le chien est tenu en laisse dans des espaces publics.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

Si les oiseaux ont des prédateurs sauvages, lorsque leurs populations sont en déclin les prédateurs vont chasser d'autres espèces de substitution, voire se reproduire dans les zones urbaines.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

« Les animaux » touchent hommes et animaux domestiques, sauf comme les pollifères ou les insectes par les plantes ou les autres animaux domestiques.

Identification de son animal de compagnie.

Chien, chat, mais aussi furet... tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société Icod, placée sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

En quoi consiste l'identification ?
L'identification peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités :

• par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la tunique ;

• par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, insérée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur adapté et permettra l'identification de l'animal.



Attention : en cas de changement de numéro de téléphone ou de nouvelle adresse (même provisoire) au moment des vacances ou de décès d'un animal, il est impératif de mettre à jour ces informations sur le fichier national (cadre des chiens, des chats et des furets). Ce fichier permet également de signaler un animal perdu, d'indiquer pas de le chercher « retrouvé » à vous avec retour votre animal de compagnie.



Plus d'informations sur www.identification-animaux.fr

Le saviez-vous ?
La ville de Nanterre a instauré sa propre « loi de déjection canine » : une double pénalisation. Vous recevez une première contravention si vous promenez votre chien sans avoir au minimum deux sacs à crottes sur vous. Surtout d'une deuxième si vous ne ramassez pas la déjection de votre chien.

www.saintmichel.org/medias/f

www.saintmichel.org/medias/f

Protégeons la Rémarde !



L'eau est notre vie.

Que soit en eau douce ou en mer, l'eau est un bien précieux. Elle est à la base de l'économie et de la vie humaine. La Rémarde est une rivière stratégique. Défendons sa qualité !

Garants de notre avenir et de notre bien-être, indispensables, l'eau à toujours accompagné les hommes qui se sont établis. Il y a fort longtemps, à proximité, Tertre-sur-Saône, Tournai, moulins sont les vestiges de son utilisation des siècles derniers dans notre ville. Et aujourd'hui, certains de ces industries, polluantes, ont conduit parfois à un véritable désastre nous obligeant, tous, à reconsidérer l'importance écologique de nos cours d'eau.

Si tout le monde s'inquiète contre la pollution constatée dans la mer, il n'en est pas de même pour les cours d'eau et notre rivière est encore aujourd'hui victime de nombreuses vicissitudes accidentelles mais aussi déplorables ! Aujourd'hui la Rémarde coule tranquille au pied de la vallée.

Des constats récurrents sur la commune
Rejets d'hydrocarbures, de polluants agricoles, de peinture, de déchets en tout genre : sacs poubelles, couches, canettes, sacs pour déjections canines, mégots, restes de taffe, de torte, de déchets



des poutrelles, roches pour barrages filices... et même les chiens pas tous...

Tout ça que les agents des services techniques, les gardes rivières, les particuliers ont rencontré sur le cours de notre rivière ces derniers mois ?

Constatations, dépollution, information et prévention : le rôle des techniciens de l'eau
En cas de pollution ou d'actions certaines au code de l'environnement (comme des travaux non autorisés, les gardes rivières de Rambouillet Services dressent un rapport de constatation et avertissent les autorités compétentes locales et départementales, généralement police de l'eau, DRIE (DIRE France de la Biodiversité), DDT (Direction Départementale des Territoires). Ils recherchent la source de la pollution et sa nature et dans le cas des hydrocarbures, ils la confient à l'aide de barges flottantes absorbantes les polluants. Ils font ensuite appel à un prestataire pour faire des prélèvements

et d'un courrier envoyé aux propriétaires riverains.

La réglementation a de nombreux objectifs, parmi lesquels :
Eviter les rejets directs dans les rivières ;
Réduire la consommation des milieux par des produits toxiques ;
Protéger les espaces et la continuité écologique ;
Limiter l'artificialisation des cours d'eau et garantir un débit minimum.

Selon l'article L216-4 du code de l'environnement :
« Le fait de jeter, directement ou indirectement, une ou des substances qui ont pour effet l'action ou les réactions nocives, même ponctuellement, sur les éléments naturels ou les biens matériels ou de nuire à la flore ou à la faune... » est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende »

Restauration hydro morphologique des cours d'eau
Les rivières propriétaires de terrains jouant la Rémarde ont des droits mais aussi des devoirs, renseignez-vous (Article : Gestion des berges, entretien de la ripisylve, Décret n° 140 de septembre 2007). Le garde-rivière définit un plan d'aménagement, un équilibre considère le bon homme-rivière tout en préservant l'équilibre écologique indispensable. Il décide de la physionomie (la coupe d'eau) : ainsi certains secteurs sont entretenus « artificiellement » et d'autres gérés selon une vision plus naturelle conservant certains embâcles et la végétation riveraine. Le rétablissement d'un fonctionnement normal et le retour à l'état naturel,

indispensables au bon état écologique est la ligne de conduite générale. Il est important de signaler que les eaux épurées recueillies par les usagers sont converties en milieu naturel « écoparcours » de cours d'eau, élagage, rivière, fleuve, mer... Un message clair pour tous : ne plus rien jeter dans les usagers (produits chimiques, mégots etc.)

« Le chemin de l'eau : du ciel à la rivière »
7% de l'eau de la planète est à l'état liquide...
75% des ressources en eaux douces proviennent d'activités de captages en zones naturelles ou boisées

Grâce aux niveaux vertes de la canopée, au tapis végétal à leurs pieds et aux niveaux de racines et de souches, les arbres (même la violence de l'orage, épargnant les troncs d'eau) en garrantes qui happent le sol et procurent le long des racines leur route vers la nappe et la rivière... C'est le pouvoir qui détermine les zones naturelles, les forêts qui jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau. Dès l'arrivée de la pluie, les feuilles interceptent les gouttes d'eau et laissent glisser une partie sur l'humus tandis qu'une autre partie rejoint l'aéroté de l'eau de pluie grâce à l'adhésion des bactéries, champignons et autres organismes présents. Cet univers est le lieu de



l'eau sur le trajet des racines qui jouent un rôle primordial en renforçant la capacité de rétention des sols et en assurant la filtration. Une partie de cette eau sera utilisée pour la vie de l'arbre et une autre sera stockée.

Une double fonction de filtration, physique et chimique, et un chemin tout boisé
La sol rive et préservé par le couvert végétal qui le nourrit, reçoit les composés minéraux et organiques contenus dans l'eau de pluie grâce à l'adhésion des bactéries, champignons et autres organismes présents. Cet univers est le lieu de

incarnations complexes et de processus chimiques qui donnent à l'eau ses qualités et la débarrassent d'éventuels polluants. C'est ensuite tout un réseau de rivières, canaux, un immense réseau vertical de drainage vertical et horizontal qui permet aux eaux de surface de s'écouler, elles seront infiltrées par la végétation ou elles se draineront vers les nappes souterraines. Les zones naturelles ou boisées assurent la protection des sols, la filtration de l'eau, la réduction des polluants et permettent à une eau plus saine de suivre le chemin vertical mais aussi horizontal rechargeant les nappes, rivières, fleuves, ruisseaux qui forment le réseau hydrologique.

L'eau est stockée en profondeur mais aussi en surface sous diverses formes : étangs, mares, tourbières, forêts alluviales, cours d'eau. La diversité des espèces y est exceptionnellement adaptée et forme le maillage de nos espèces humides.
ATTENTION FRAGILE !

Création d'un verger dans le jardin de l'église.



Terrace extérieure

Verger

Arrière à l'église

Situé au pied de notre église classée en 1991 aux Monuments historiques, les 850 m² du jardin paroissial sont appelés à mettre en valeur ce patrimoine témoin de l'histoire de notre commune.

L'année dernier de l'IREL, considérant que « la construction de l'église Saint-Nicolas présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de la grande qualité architecturale qu'il conserve, malgré quelques remaniements, son édifice d'origine médiévale et de la présence à l'intérieur d'éléments décoratifs remarquables ».

Un temps au centre de la commune, l'église est

aujourd'hui plus isolée. La création d'un verger mettra davantage les familles et les professionnels à proximité. Des ateliers guidés de l'église Saint-Nicolas sont assurés par des membres de la Société Historique. Sur réservation.

Passer du vert au coloré et aux formes des fleurs et des fruits

La réhabilitation de ce terrain engazonné en jardin et lieu de détente en plein centre-ville assurera une nouvelle zone verte et l'embellissement des abords de l'église, dans un site de cœur de ville traversé par une route départementale ne laissant que peu de place au feuillage. La surface de gazon accueillera

8 pommes choisies pour leur rusticité, leur période de floraison et leurs fruits. Le long du mur, exposé sud de la partie triangulaire (espace non cadastré), coexistera une implantation de groseilliers, cassisiers et mûriers qui complètera la nouvelle flore.

À la fin de l'été, le lieu accueillant, 2 bornes trouveront également place.

La partie la plus au fond, bordée d'arbustes, créera une zone de non-tourte fleurie accueillant des espèces végétales locales et la biodiversité.

Un bien pour le plus grand nombre

Cet aménagement améliorera la vie des habitants et favorisera



Biodiversité.
La création d'un verger accueillera également une implantation de groseilliers, cassisiers et mûriers qui complètera la nouvelle flore.

www.saintnicolasbrive.com

taille des pollinisateurs et des oiseaux. Les enfants, et notamment nos petits accros, trouveront sur ce site un endroit à partager et à valoriser, incluant l'étude des saisons, les récoltes et la responsabilité d'un endroit qui fait vieillir et à partir duquel il pourront découvrir et apprendre.

L'aménagement comprend donc :

- L'implantation de pomiers, une zone florissante et des zones protégées pour les enfants selon les demandes, tout en conservant l'aspect gazon «vieux» des lieux.
- La mise en place de la «vigne» Triquadra sans grappes d'une alternance de pères hybrides (cassis, groseilliers) et de rosiers anciens.
- Le pied de l'église sera planté d'arbustes bas et de plantes vivaces à fleurs.
- L'entretien du verger sera assuré par des bénévoles.
- Un arrosage automatique de la fosse de l'église assurera une réserve pour l'entretien.
- Deux bancs serviront au repos.
- Ainsi aménagé, le lieu pourra accueillir de petites manifestations.
- Ce site sera réservé aux chiens.
- Des sacs à déchets sont à la disposition des habitants pour la propreté de la ville et le « bien vivre ensemble ».

Quand ?

La réhabilitation du jardin de l'église est prévue à l'automne et à l'hiver 2022-2023, la meilleure période pour la plantation. Elle permettra de mobiliser les enfants. Ils en observeront les résultats dès la croissance en été 2023.

Quelles espèces ?

Les pomiers
Cela va être une variété ancienne, régionale qui offre à partir de fin août une abondante récolte de grosses

pommes jaunes et croquantes, parfumées, sucrées et légèrement acidulées. Le pomier «Coeur d'orange» n'est pas auto-fertile, la présence de pomiers dont la floraison survient à la même époque est nécessaire. Les variétés «Calville blanche d'été» et «Rome des années 50» sont les plus adaptées. La floraison débute en septembre. Les fruits se récoltent à l'automne à maturité. Ils se conserveront très bien au frais.



Calville blanc. Mûre pendant est une variété de pomier ancien. Le fruit, très gros, de couleur jaune et de forme conique possède une chair blanche et tendre. De forte vigueur, le pomier Calville Blanc est généralement cultivé en haute tige à l'abri des vents d'hiver, pour éviter la chute précoce des fruits. C'est un bon arbre à bois productif. Récolte en août.



Transparente de Cotococ. Une variété ancienne, régionale qui offre à partir de fin août une abondante récolte de grosses

pommes jaunes et croquantes, parfumées, sucrées et légèrement acidulées. Les variétés «Calville blanche d'été» et «Rome des années 50» sont les plus adaptées. La floraison débute en septembre. Les fruits se récoltent à l'automne à maturité. Ils se conserveront très bien au frais.



Les rosiers
Le rose des apothicaires ou rose galice officinale est une variété ancienne, rustique, robuste pour résister aux troubles météorologiques, idéale pour l'odeur et l'utilisation culinaire. Ce rosier gallicus produit en gros une abondance de fleurs et est semi-double très parfumées.

Rosier grimpant Albanie.
Ce grand coccinelle fleur, en juin-juillet selon le climat, mais ses belles fleurs doubles abondantes, passant du rose pâle au rose carmin, sublimant par leur couleur et leur parfum. Exultant, bonifié même à l'ombre, résistante au froid et à la sécheresse une fois établie.



Rosier ancien hybride remontant
«Souvenir d'Alphonse Lavallée», Paroisse de Brive, Juin, Juillet, Août, Septembre, Fleurs et vieillies les roses coupées envoient un délicieux parfum.



Les petits fruitiers
Groseilliers à fleurs rouges, roses, jaunes et cassisiers.



Financement

Les Amateurs sont invités à voter pour ce projet afin de bénéficier eux-mêmes de la Région.

Le budget de cette réalisation s'élève à 3 431 € TTC est financé par le budget participatif de la Région de Brive et France 1 permettant l'obtention d'une subvention de 1 000 euros.

Il s'agit d'une démarche locale pour des projets liés au cadre de vie et français sur la base d'un vote participatif de la part des habitants de la Région. Ce mode de financement permet de sensibiliser, d'informer et de faire participer les habitants à l'aménagement de la ville.

Congès lors des motions, il s'agit également d'une opportunité pour qu'on se reproduise. Le nombre de projets pouvant être déposés est limité à 10 par an et par porteur de projets.

La Région consacre 200 millions de euros sur 5 ans à ce programme. 1 000 projets ont déjà été financés sur les 1 dernières années dans l'ensemble à l'échelle de la Région.

en 2022, un montant de 100 millions de l'État de 115 votes et 90% des projets ont reçu la subvention.

Nous comptons sur vous pour voter en septembre 2022 en regardant sans faire pression les dates exactes ainsi que les modalités de vote.

La légende du rosier de Sainte Scariberge.



Le rosier au pied du puits dans cet ancien enclos paroissial nous conte une légende. Scariberge mère de Clotilde, épouse de l'abbé d'Amoul venait se recueillir sur la tombe de son époux qui reposait dans la crypte de l'abbaye de Saint-Amand. Elle fut, un jour prise de vœux mais de très et vœux se réalisèrent mais sans point d'eau à l'abbaye. C'est alors qu'un ange lui apparut « Va dire à ton mari qu'en outre l'ange tu seras une rose rouge, demande aux amis gardiens de ce lieu de creuser et l'eau surgira ».

Peu connues les sagesse mesurées et l'eau apparut, Scariberge se désolait et le mal de tête Clotilde. Mais fut couronné, quelques semaines après, la pluie en l'honneur de la Terrebonne. A la mort de Scariberge, les moines s'élevèrent célébrer le culte des marges lors de la dernière lustration. Le couple avait fait vœux de chasteté mais le diable subtilisait. Les religieux invoquaient le sursis et l'ange apparut de nouveau. « Plus tout pousse la charité des âmes regardant la rose rouge au pied du puits, devient une plus ses pétales deviendront blancs, vivifier de la vieillesse ». La fleur prit et devint blanche, les moines tombèrent à genoux et décidèrent de célébrer le culte des verges lors des obèques de Scariberge.

A partir de ce jour cet arbre fut considéré sous le nom de « La légende du rosier de Madame Scariberge sur le puits de Simon de Montfort » Source : Livre de la Société Historique et Archéologique de Saint-Amand-les-Eaux.

www.saintnicolasbrive.com

www.saintnicolasbrive.com

Remettre la Nature au centre de notre vie.



Actions.
L'organisme écoparc est le GEMAP de votre territoire. Son rôle est de promouvoir les initiatives en matière de l'environnement pour le territoire de votre commune.



Concours régional de l'arbre de l'année 2022

Haut de 23 mètres et d'une circonférence de 4 mètres, l'un des trois cypripis chalcidés, *Taxodium distichum*, qui borde les plans d'eau du parc de l'Alou lui a valu le titre de champion régional. Une étape préliminaire pour accéder à l'échelon national. La jury présidé par l'Agence des Espaces Verts se réunira tout prochainement en septembre pour élire l'arbre français de l'année, sur des critères liés à son esthétique, à son histoire mais aussi à son importance culturelle, affective ou encore symbolique. On y voit !

Sûreté coupée, sûreté commandée pour être plantés.
En juin, la mise en sécurité du parc de l'Alou aura nécessité l'élagage et l'abattage d'une trentaine d'arbres. Dès le mois de juillet, Aurélie Lachaux, Lucien-Brun adjointe au Maire



en charge de l'environnement, accompagnée du responsable des services techniques, Yann Kuyji, et du représentant de la gendarmerie Thaulieu, ont passé en revue les emplacements vacants et attribués à chacun d'eux les missions de remplacement. Au total, 73 arbres d'une dizaine d'années seront plantés courant novembre, marquant le début de l'année pour garantir une recoupe au printemps.

Le saule a retrouvé sa place.
Une rive du plan d'eau de l'Alou avait été colonisée par le cypripis chalcidés, *Taxodium distichum*. Deux battages avaient été nécessaires cet hiver pour le chasser des lieux. Afin d'atténuer son retour des bords de Saule ont été plantés au printemps. Adhuc, concernant cette zone fraîche et humide, les simples branches plantées il y a quelques semaines ont depuis ramifié. Sans verdure garantie.



D'une rive à l'autre.
Sur la rive opposée à celle où s'imposent les saules, la végétation est rase. Deux ou trois années au plus tard, elle ne pose plus problème. Elle se laissera libre cours à la végétation sauvage. Cette frontière entre terre et eau, appelée, repousse offre la gîte et le couvert à une foule de petits mammifères, batraciens, oiseaux et insectes. Ce qui pourrait sembler à un état d'abandon est en fait une réelle volonté de maintenir une biodiversité la plus large qu'il soit. On y voit.

couvert à une multitude de petits animaux. Notamment les insectes qui constitue le garde-manger des oiseaux. C'est bas la chaîne alimentaire. Mhm !



4 gardes rivière en action.
C'est peut-être dû à la couleur de leur tenue ou les fondent dans le décor, les 4 gardes rivière se promènent discrètement. Ils ne dérangent pas moins les rives de la santé et du bon entretien de nos cours d'eau.

Si l'on parle du dispositif GEMAP, l'Agence des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, service rattaché à la communauté d'agglomération et financé par chaque contribuable, entreprises comprises, au travers la taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises. Sa structure territoriale est composée de 36 communes et de 80 000 habitants, de volonté avec le bassin versant comprenant les rivières et de nombreux plans d'eau. Ce sont de véritables spécialistes de la forme et de la flore. Ils interviennent régulièrement sur notre commune pour régler le débit de la Bémécide par l'usage de vanne, mais aussi pour veiller sur l'état sanitaire du cours d'eau et de ses bords.

Pour contacter les gardes rivière : XX XX XX XX XX



Gestion différenciée.
Sur terre aussi, entre arbres et chemins, se trouvent des zones où la biodiversité des agents des espaces verts de la commune n'a pas cours. C'est ici qu'il convient d'appeler une gestion différenciée. Il est vrai que cela brise le tempo passé à l'entretien des espaces verts, mais contribue surtout à maintenir une flore sauvage, assurant également la gîte et le



Sortie : Le secret des rivières.

La rivière est un lieu si proche et à la fois si méconnu. La mairie et le service Agence des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAP) de Rambouillet se réunissent vous invitent à la découvrir. Les gardes rivière de l'Alou partageront leur passion pour la rivière et se feront un plaisir de vous présenter la rivière, son fonctionnement et ses habitants.

Le secret des rivières
Samedi 17 septembre 10h à 12h - Gratuit
Inscription : ecoparc@ville-rambouillet.fr

Du 5 au 25 septembre, Votez pour le verger de l'église.



BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Biodiversité.

La création d'un verger va transformer l'espace engazonné de l'ancien enclos paroissial situé derrière l'église Saint-Nicolas. Par leur vote, les Amolphiens peuvent contribuer à son financement.

L'Éclair de juillet vous donnait les détails du verger qui sera mis en place cet automne sur l'espace engazonné du jardin de l'église Saint-Nicolas. Le coût de cette réalisation de 5 400 € est subventionnable par « le Budget participatif de la région Île-de-France », à hauteur de 3 000 €. Pour décrocher ce financement, les Amolphiens sont invités à voter pour cette réalisation qui, outre de devenir un nouvel espace vert où il sera bon s'y rendre et se poser, constituera aussi un support pédagogique pour les enfants de nos écoles. Pour cette 4^e édition du Budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France, 659 projets sont en

lice. Alors, toutes et tous à vos claviers pour voter. En 2021, 90% des projets présentés ont été subventionnés.

Rendez-vous sur :
budgetparticipatif.iledefrance.fr



Votez pour le verger amolphiens





*Saint-Arnoult
en Yvelines*

Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines
Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
saintarnoultenyvelines.fr